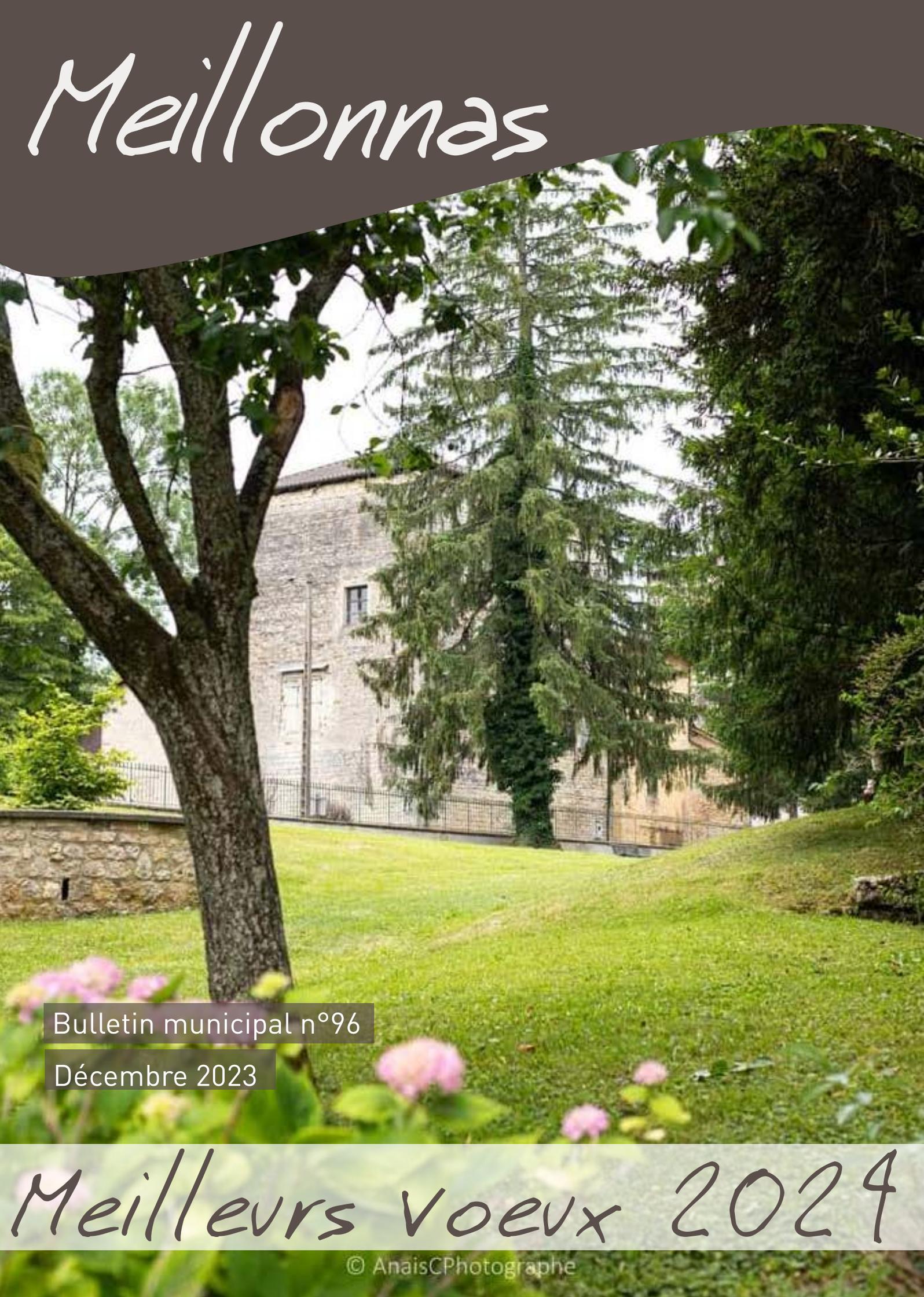


Meillonas



Bulletin municipal n°96

Décembre 2023

Meilleurs voeux 2024

Sommaire



Commission du bulletin :

Sandrine Bronner, Bernard Gallion, Nadine Groboz,
Joëlle Penin, Aline Piotelat.

Photos de couverture :

Anais C - www.anaiscphotographe.com
Yann Perrin - facebook : [yp-photography](https://www.facebook.com/yp-photography)
Anthony Delorme

Informations municipales

Mot du Maire.....	1
Projet coeur de village.....	2
Aménagement et sécurisation de la RD 52.....	2
Travaux sécurité.....	3
Travaux divers sur la voirie.....	3
Réfection des routes.....	3
Assainissement pré de la cour.....	3
Bilan de santé financière.....	4/5
PLU.....	6
Loi APER.....	6
Parc Balland.....	7
Justine.....	7
Conseillère numérique.....	8
Repas des aînés.....	8
Bibliothèque.....	9
École.....	10
Paroisse.....	10
Cantine.....	11
Sapeurs-pompiers.....	11
Déchets.....	12
Élagage.....	13
Grand Bourg Agglomération.....	14/15
Quelques chiffres.....	16

Informations locales

Auberge du Revermont.....	17
Maison France services.....	17
Fanny Ibal.....	20
J. Breniaux.....	20
Rei industry.....	21
Nouveau jardin.....	21
G2C.....	22
La ferme du Sevron.....	22
Denis Nicolai.....	23
Frelon asiatique.....	23
Conscrits.....	24
Les colporteurs.....	24
Diagonale 8.....	25
Françoise Despret.....	26
Adrienne Neyrat.....	26

Vie associative

Club de l'amitié.....	27
Sou des écoles.....	27
Foyer rural.....	28
Rugby.....	28
Les randonneurs.....	29
Cinéma.....	29
Monument aux morts.....	30
RECAM.....	31
Pêche.....	32
Don de sang.....	32
Tennis.....	33
CAFÉ.....	34

Courrier des lecteurs

Tombe de Roger Vailland.....	35
Costa Coulentianos.....	35



L'année 2023 s'achève dans un climat morose au niveau global. Il nous faut donc être persévérant et optimiste, regarder vers l'avenir et l'orage finira bien par passer.

Le réchauffement climatique mondial fait de plus en plus parler de lui et notre petite commune s'en sort plutôt bien. Nous avons la chance d'avoir des conditions météorologiques relativement clémentes, des coups de vents, oui, des arbres cassés, oui, très peu d'inondations par rapport aux autres régions grâce aux fossés entretenus et à un réseau d'assainissement performant, une température élevée l'été, oui mais supportable et jamais de manque d'eau potable.

Pour la vie communale, l'équipe municipale désormais expérimentée, maintient à mi-mandat son engagement, assume ses responsabilités et continue d'apporter ses conseils à toutes les évolutions économiques, sociétales et sociales. La motivation de chacun est toujours présente et entraîne beaucoup de concertation au sein du groupe.

Le conseil municipal a à cœur d'aider ses administrés en ayant une gestion budgétaire des plus rigoureuses et en maintenant une trésorerie confortable malgré les baisses constantes des dotations de l'état et des subventions. Le conseil optimise le remplissage des logements, entrepôts, garages, assurances, énergies engendrant des rentrées d'argent significatives.

Notre politique : poursuivre les travaux, détaillés dans les pages suivantes, sans augmentation des impôts locaux (la part communale n'a pas évolué depuis 2018)

Ces réalisations doivent s'autofinancer car nous devons rester vigilant et poursuivre notre désendettement qui va fortement diminuer d'ici 2026.

Notre optimisme sera toujours là pour continuer à faire de notre village, un village accueillant, attractif et en perpétuel mouvement. Nous agissons et soutenons nos commerçants pour rendre le cœur du village dynamique avec une participation active des bénévoles, élus et personnel technique qui a permis du point de vue financier un réel gain.

Cette façon d'agir nous rapproche et chacun y va de son savoir-faire et parfois on peut se découvrir des talents, tout cela dans la bonne humeur et le souci du travail bien fait, continuons dans le sens de l'activité et de la convivialité propices aux rencontres et aux échanges entre habitants.

Cet effort a été rendu possible grâce à vous tous, puisque vous aussi en avez été les principaux acteurs en supportant les taxes locales.

La vie est belle, ne la gâchons pas en futilité, discutons les uns les autres dès qu'un problème apparaît, (buvons l'apéro ensemble) et la plupart des griefs seront résolus.

Quelques incivilités perdurent sur des biens communaux ou privés (des tags, des panneaux arrachés, des crottes de chiens sur la voie publique, etc...) chaque dégradation coûte de l'argent inutilement, c'est donc à nous tous de faire respecter ces biens.

On entend souvent dire que l'individualisme gagne du terrain mais un élan collectif et une forte mobilisation portent nos associations à toujours plus de manifestations, certaines régulières comme le marché de potiers ou la parade vénitienne et d'autres ponctuelles comme les retransmissions de la coupe du monde de rugby.

Tout le travail effectué cette année n'aurait pu être fait sans l'appui du personnel communal.

Un grand merci à nos apiculteurs qui éradiquent les nids de frelons asiatiques tout au long de l'année, souvent à leurs frais et sans besoin de reconnaissance.

Je me réjouis de voir notre CPI (centre de première intervention des pompiers) toujours disponible et compétent pour aider nos concitoyens, formations, exercices, sorties de nuit, c'est un travail de l'ombre, merci à eux.

Je souhaite la bienvenue et une très bonne intégration aux nouveaux habitants et aux nouveaux-nés, une pensée sincère à ceux touchés par la maladie, ainsi qu'à nos chers disparus en 2023.

Le conseil municipal vous présente tous ses vœux de santé, bonheur, prospérité et vous convie le 7 janvier 2024 à 11h pour un échange convivial et constructif.

Jean-Pierre Arragon



Projet cœur de village

Porté dès le début de ce mandat, le projet « Cœur de Village » est un projet ambitieux pour l'ensemble de la commune avec la volonté importante de regrouper les commerces sur la Place de la Mairie.

Le Conseil Municipal a fait le choix de s'entourer de plusieurs acteurs, l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain (ADIA), le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), les Bâtiments de France et Grand Bourg Agglomération (GBA) dans le but de profiter de l'expertise de chacun dans des domaines aussi variés que la voirie, l'architecture, le paysager, la maîtrise d'ouvrage, etc...

La dynamisation du centre village avec le regroupement des commerces est complexe à mettre en œuvre car ce projet doit intégrer de nombreuses contraintes imposées par l'état actuel de la maison Balland, le périmètre des monuments historiques (Église, Château) et pour finir par le volet financier.

Ce projet « cœur de village » prévoyait au départ l'ensemble des tenements Balland et de l'ancienne boulangerie, mais

une estimation du coût total s'étant avérée exorbitante, le conseil municipal a décidé de les scinder en deux, le tenement Balland pourrait être porté par un bailleur social ou une autre entité de ce type et l'ancienne boulangerie, dont le projet est porté par la municipalité se verra redevenir une boulangerie puisque l'actuelle se révèle beaucoup trop exigüe. Un réaménagement de tout le rez-de-chaussée de cette maison sera réalisé le plus rapidement possible, permettant ainsi à nos artisans du pain de se développer dans un espace adapté à la hauteur de leurs ambitions.

Concernant le tenement Balland, le scénario à l'étude actuellement envisage l'implantation de l'épicerie sise vers l'école à l'emplacement de la maison en ruine qui sera démolie et, pour conserver le volume d'ensemble cher aux bâtiments de France, le projet comportera un ou deux étages d'appartements.

Le projet « Cœur de Village » concentre beaucoup d'énergie et de temps.

Jean-Pierre Arragon

Aménagement et sécurisation de la RD 52

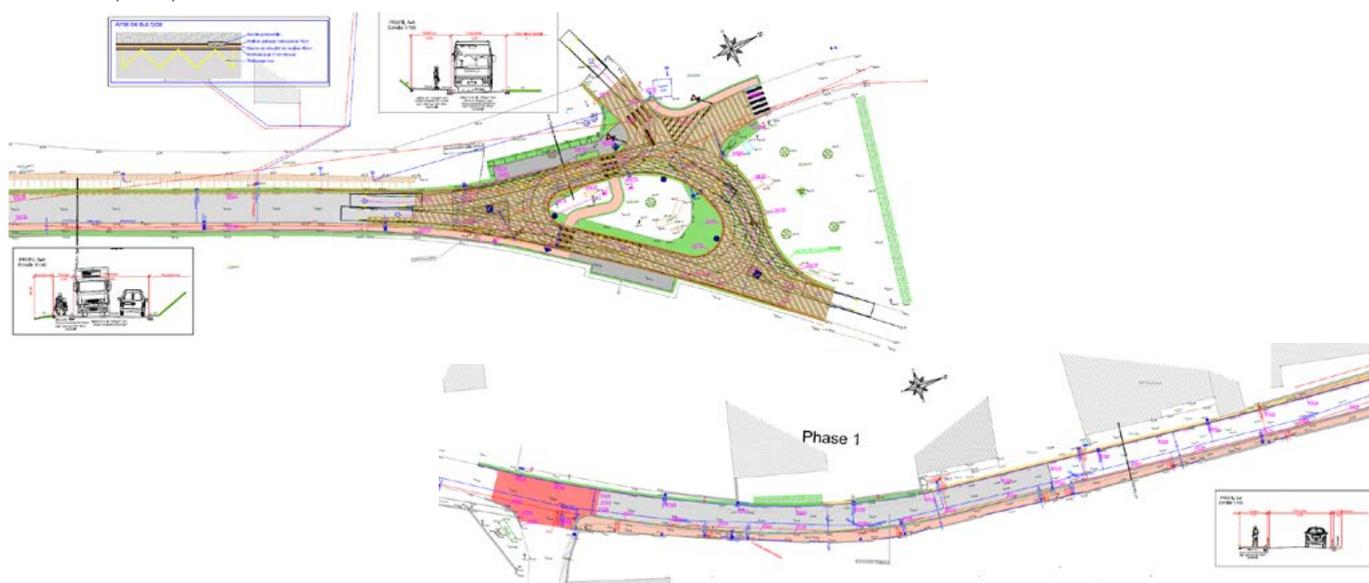
Les entreprises Eurovia et Piquand œuvreront pour la création du chemin piétonnier partant de la rue Gabriel Voisin jusqu'à l'école côté droit, à partir du 16 janvier 2024 pour une durée de 3 semaines sur une circulation alternée.

Par la suite, le carrefour des Montaines sera réaménagé par ces mêmes entreprises suivant le plan ci-dessous avec deux arrêts de cars scolaires prévu par GBA. Le chemin piétonnier actuel sera rénové jusqu'au chemin muletier puis créé de toute pièce jusqu'à la rue de l'église. Enfin, le département installera deux écluses réduisant la vitesse puis procédera à la réfection de la chaussée.

Coût total estimé à :	702 000€
Amende de police	-129 500€
Bande de roulement	- 65 000€
Etudes	+68 000€
Enfouissement et Electrification	+76 920€
Génie Civil Télécom	+20 880€

Budget Total 673 300€
dont 112 000€ de TVA à récupérer en 2025
Projet entièrement financé par un emprunt.

Jean-Pierre Arragon



Travaux sécurité rue du docteur DESCOS

Avant la réalisation de la sécurisation de la rue du docteur DESCOS, un enfouissement des réseaux électriques, optiques et téléphoniques sera réalisé début janvier 2024 pour une durée de 5 semaines. Cet enfouissement commencera à partir du chemin des vignes et se poursuivra jusqu'à l'angle du chemin muletier, y compris sur la longueur de ce chemin. Tous les poteaux actuels disparaîtront sauf les supports d'éclairage public. La ligne

électrique basse tension provenant du transformateur des Montaines sera également supprimée, les maisons alimentées par cette dernière étant basculées sur le transformateur situé sur la place du pré de la cour. Les travaux seront exécutés par la société SBTP sous couvert du SIEA.

Jean-Pierre Arragon

Travaux divers sur la voirie

Réseau eau potable et électrique : Un lotissement de 7 maisons individuelles verra le jour cette année 2024 sur le chemin des dîmes. Cela va engendrer des travaux de pose de canalisation d'eau potable entre le carrefour de la route de Viriat et le haut du chemin de prêle (340m).

Ces travaux sont prévus sur deux mois avec une interdiction de circuler pendant ce laps de temps. Un renforcement de l'alimentation électrique sera aussi posé en souterrain sur une longueur plus courte, en espérant une concertation des entreprises pour ces travaux. Une déviation sera mise en place.

Réseau fibre optique : Une extension du réseau de fibres optiques sera posée chemin de prêle entre le carrefour de la rue du potey et le lotissement situé au pied de la côte. Le SIEA qui a la compétence fibre optique va financer un passage en souterrain qui permettra à terme de supprimer quelques poteaux lorsque les maisons seront

raccordées et que le réseau téléphonique cuivre sera arrêté (Meillonas est en position numéro 3 dans l'Ain pour le démantèlement de ce dernier prévu en 2028)

L'intégralité de ces travaux sur notre commune nécessite une coordination de chaque instant : le chemin de prêle pour la fibre optique, la rue du docteur Descos pour l'enfouissement des réseaux aériens et la création d'un chemin piétonnier, idem entre la rue Gabriel Voisin et l'école, l'assainissement eau pluviale sur la RD 52 et le parking du pré de la cour certains en circulation alternée et le chemin des dîmes cité plus haut fermé pour deux mois. Tout ceci va engendrer des désagréments au niveau de la circulation pour le ramassage des ordures ménagères, les cars scolaires et vous-mêmes usagers quotidiens.

Nous comptons sur votre compréhension pendant toute la durée des travaux

Jean-Pierre Arragon

Réfection des routes

Pour la voirie, 2023 est la première année du retour de la compétence à la Commune.

Le programme de travaux choisi par la commission, limité par la dotation allouée, comptait 5 chantiers. Ils ont tous été effectués :

- **Déflachage :** Chemin des Oeures
Chemin des Grobes
- **Réfection :** Chemin chez le Blanc
Impasse de Ferlandon
Impasse des Binots

Devant l'augmentation du coût des travaux, on se rend compte que chaque chantier doit être analysé et évalué pour économiser au maximum tout en restant efficient.

Pour l'année 2024 la commission voirie va étudier les possibilités d'un futur programme, en sachant déjà que la réfection du Chemin de la Fraternité (Plantaglay) est actée et se fera en collaboration avec la commune de Val-Revermont

Gérard Groboz

Assainissement pré de la cour

A la suite de divers contrôles, le service d'assainissement de Grand Bourg Agglo a constaté que les eaux pluviales mises en séparatif lors des travaux de 2019 sur les quartiers des Montaines, Egratay et Grillère se déversaient finalement dans « le réseau unitaire d'eaux usées ».

Pour pallier ce problème impactant la station d'épuration, un nouveau parcours de ces eaux pluviales va être mis en place par la pose d'une nouvelle canalisation installée par

les services de GBA. Elle partira du plateau surélevé de la RD 52 vers la rue de l'église et ira se jeter dans le Sevron au bout du parking du pré de la cour.

Ces travaux seront financés et réalisés en 2024, par GBA, ils engendreront un alternat de circulation sur la RD 52. GBA s'excuse déjà des désagréments liés à ces travaux.

Jean-Pierre Arragon

Bilan de santé financière - Commune de Meillonas Compte de Résultat 2022

Dépenses de fonctionnement 2022		Recettes de fonctionnement 2022	
Charges à caractère général (Eau, Energies, Achats de fournitures, locations de matériels, entretien et réparation, ...)	361 097,45 €	Produits des services du domaine et ventes diverses (Carrière, Garderie, Loyers Antennes ORANGE et SFR, Taxe affouage, ...)	78 521,40 €
Charges de personnel (Salaires et charges sociales)	426 547,27 €	Autres produits (Revenus des locations des salles, appartements, baux ruraux, ...)	94 152,25 €
Charges de gestion courante (Indemnités des élus, Services d'incendies, Cotisation SIEA, ...)	91 676,12 €	Atténuations de charges (Remboursements indemnités CPAM sur rémunérations du personnel)	4 948,24 €
Charges financières (Intérêts des emprunts, frais de renégociation ...)	14 742,16 €	Impôts et taxes (Impôts locaux, Taxe sur les pylones, ...)	857 109,00 €
Atténuations de produits (FPIC...) (Atribution de compensation versée à GBA, ...)	37 549,02 €	Dotations et participations de l'État et des autres collectivités	286 229,22 €
Charges exceptionnelles (Annulation de Titres de recettes)	6 108,06 €	Produits exceptionnels (Produits de cession d'immobilisations, annulation de mandats de dépenses, ...)	4 749,32 €
Sous Total	937 720,08 €	Sous Total	1 325 709,43 €
Capacité d'AutoFinancement Brute	387 989,35 €		
Total	1 325 709,43 €	Total	1 325 709,43 €

Capacité d'autofinancement Brute 2022 = 388 K€

La capacité d'autofinancement (CAF) est calculée par différence entre les produits réels (Recettes de fonctionnement) et les charges réelles (Dépenses de fonctionnement).

La CAF permet le financement des opérations d'investissement (remboursement des emprunts, acquisition d'équipements...).

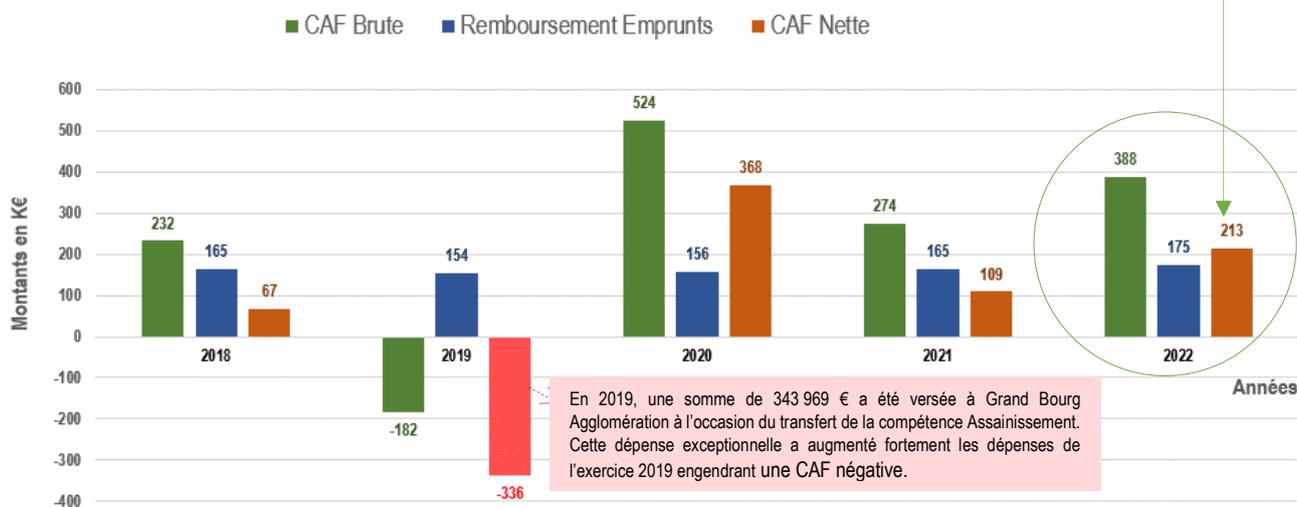
Capacité d'autofinancement Nette 2022 = 213 K€

La CAF Nette est égale à la CAF Brute déduction faite des remboursements d'emprunts.

La CAF Nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la Commune à dégager des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

CAF Nette 2022 = CAF Brute 2022 - Remboursement des Emprunts 2022 = 387 989 € - 175 258 € = 212 731 €

Évolution de la CAF Nette de la Commune de MEILLONNAS



Les décisions d'acquérir la Maison Petit-Prost (250 000 €) et de lancer les travaux de sécurisation de la RD52 (700 000 €) ont été prises à la lumière de l'endettement actuel de la Commune et des éléments suivants :

- Le contexte lié à l'endettement est favorable avec l'arrivée à terme de 2 emprunts importants en 2024 puis 2026 :
 - Arrivée à terme d'un emprunt de 595 000 € réalisé en 2004 (non renégocié pour des raisons contractuelles défavorables)
 - Arrivée à terme d'un emprunt de 786 781 € renégocié en 2015
- La CAF permet depuis plusieurs années d'effectuer en toute facilité le remboursement de l'ensemble des emprunts contractés tout en conservant la possibilité de financer d'autres projets sur fonds propres, la trésorerie actuelle le permettant. Ce sera encore davantage le cas, lorsque les 2 emprunts évoqués ci-dessus seront arrivés à terme.
- L'acquisition de la Maison Petit-Prost et les travaux de sécurisation de la RD52, inscrits dans le projet « Cœur de Village » ont été financés en totalité par emprunts dans de très bonnes conditions (Durée courte : 15 ans - Taux très intéressants au vue des taux actuels) en conservant une capacité d'autofinancement nette très intéressante.

En d'autres termes, les recettes de fonctionnement encaissées par la Commune lui permettent :

- de financer l'ensemble de ses dépenses de fonctionnement
- de rembourser l'ensemble des annuités d'emprunts contractés (voir tableau ci-dessous)
- mais également de financer de nouveaux projets sans forcément avoir recours à l'emprunt :
 - Travaux de création d'un laboratoire pour la Boulangerie dans l'ancien fournil de la Maison Petit-Prost : 200 000 €
 - Curage et aménagement de l'Étang de la Raza : 100 000 €
 - Réfection de la toiture du Château : 25 000 €
 - ...

Une fois les travaux d'aménagement et de sécurisation de la RD52 terminés, la deuxième étape du projet « Cœur de Village » pourra être lancée avec l'objectif de favoriser le développement de nos commerces en déplaçant l'Épicerie en lieu et place de la Maison Balland, et la Boulangerie dans ses anciens locaux (Maison Petit-Prost). La création de logements et l'aménagement de la Place de la Mairie font partie intégrante de ce projet complexe dont de nombreux détails restent à définir.

La Commune peut compter sur des finances solides, une situation d'endettement raisonnable et sur des partenaires très intéressés par ce programme (architecte, bailleurs sociaux, ...) pour poursuivre sereinement la réalisation de ce projet.

A suivre...

Bernard Gallion
Commission Budget - Finances

Synthèse des Emprunts en cours (Budget Général)

Objet	Année		Montant emprunté	Taux		Annuité 2022	Annuité 2023	Annuité 2024	Annuité 2025	Annuité 2026	Annuité 2027	Annuité 2028	Annuité 2029	Annuité 2030
	Début	Fin		Fixe	Variable									
Renégociation Emprunts antérieurs à 2004	2004	2024	595 000,00		4,08%	31 200	31 200	31 200	-	-	-	-	-	-
Renégociation Emprunts Salle des Fêtes + Foncier	2015	2026	786 781,79	1,59%		72 867	74 032	75 216	76 420	58 116	-	-	-	-
Renégociation Emprunts Mairie + Eglise	2016	2028	664 227,00	1,17%		55 146	55 794	56 450	57 113	57 784	58 463	44 298	-	-
Emprunt Acquisition Maison Petit Prost	2021	2036	250 000,00	0,58%		16 045	16 139	16 233	16 327	16 422	16 517	16 613	16 710	16 807
Emprunt Travaux Sécurisation RD52	2022	2037	700 000,00	2,43%		-	39 172	40 133	41 117	42 125	43 158	44 217	45 301	46 412
Remboursement annuel						176 258	216 337	219 232	190 977	174 447	118 139	105 128	62 011	63 219
Capital restant dû au 31/12						1 602 052	1 385 715	1 166 483	975 506	801 059	682 920	577 793	515 782	402 563
Endettement par habitant (Meillonas - Base 1 390 hab.)						1 153	997	839	702	576	491	416	371	326
Endettement par habitant (Département - Base Année 2022)						637	637	637	637	637	637	637	637	637
Endettement par habitant (France - Base Année 2022)						670	670	670	670	670	670	670	670	670

Révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

La commune de Meillonas dispose actuellement de deux documents d'urbanisme :

- Un Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour les 9/10^e de la commune.
- Un Règlement National d'Urbanisme (RNU) pour le hameau de Plantaglay (suite à un litige en 2014).

Notre PLU datant de 2012, il est nécessaire d'en élaborer un nouveau dont les principales étapes sont :

- Une délibération du Conseil Municipal décidant d'engager la procédure de révision du PLU qui a été prise en date du 9 juillet 2021.
- Une phase de diagnostic et d'état initial de l'environnement actuellement en cours. Ce diagnostic a pour but d'identifier les besoins du territoire en matière de développement économique, de commerces, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'agriculture, d'équipements et services. Il doit permettre d'orienter le débat et servira de fondement aux orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce PADD est la clé de voûte du PLU, il permet aux élus de définir les priorités pour l'aménagement et le développement durables à l'horizon 2035.

Notre PADD est en cours de présentation aux Personnes Publiques Associées (PPA) en cette fin d'année, puis il sera présenté au public le moment venu.

Il s'agira de travailler sur trois éléments, dans le respect des orientations retenues au PADD :

- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- Le zonage qui délimite les zones urbaines (U), les zones à urbaniser

(1AU, 2AU), les zones agricoles (A), les zones naturelles (N).

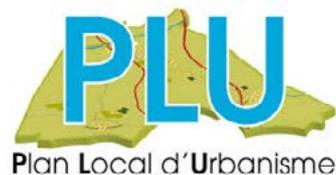
- Le règlement (graphique et écrit) qui fixera les règles générales d'urbanisation à respecter dans chaque zone.

Le projet de zonage vous sera présenté en réunion publique.

Par la suite, la phase d'arrêt du PLU qui finalisera le rapport de présentation avec la justification du scénario de développement au regard de la consommation d'espaces des 10 dernières années, la justification des choix des objectifs du PADD au regard des enjeux du diagnostic, la justification du choix des OAP, du zonage et du règlement et le rapport de compatibilité avec les documents dits de rang supérieur, et notamment le SRADDET Auvergne Rhône Alpes (code d'urbanisme de la région) et le SCoT BBR (code d'urbanisme de Grand Bourg Agglo).

Le Conseil Municipal délibèrera pour arrêter le projet de PLU souhaité par les élus.

Puis ce projet sera arrêté et transmis aux personnes publiques associées (PPA) qui disposeront de 3 mois pour émettre leur avis, il sera ensuite soumis à enquête publique qui durera au moins un mois durant lequel les citoyens et personnes intéressées pourront prendre connaissance du projet et soumettre leurs observations.



Loi APER



La lutte contre le changement climatique est plus que jamais une priorité.

Seul le développement massif des énergies renouvelables nous permettra de continuer à nous chauffer, nous déplacer, communiquer, tout en réduisant nos émissions de CO₂. Les énergies

renouvelables permettent dès à présent de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Il est donc indispensable de planifier le développement des énergies renouvelables sur les territoires. La loi n° 2023-175 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, surnommée loi APER, est une loi française promulguée le 10 mars 2023. Cette loi a pour objectif de faciliter l'accélération de la production d'énergies renouvelables sur le territoire français.

Elle territorialise et planifie le déploiement des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, hydraulique,

méthanisation), elle crée aussi une obligation pour les entreprises publiques et les sociétés dont l'effectif salarié est supérieur à 250 personnes d'établir un plan de valorisation de leur foncier en vue de produire des énergies renouvelables dans un délai de deux ans à compter de la date de promulgation de la loi.

Les communes ont en charge notamment de définir des zones d'accélération et d'exclusion.

La première identification des zones d'accélération est attendue avant le 31 décembre 2023 (ce délai sera très probablement revu).

Les préfetures, via un référent identifié, devront présenter ces zones d'accélération en conférence départementale, et transmettre notamment une cartographie au comité régional de l'énergie.

Le comité Régional de l'énergie pourra alors confirmer que les zones identifiées sont suffisantes pour atteindre les objectifs régionalisés de développement des énergies renouvelables.

Jean-Pierre Arragon

Le parc Balland perd de sa population



L'inventaire du Parc Balland réalisé en octobre 2020 dénombrait pas moins de 128 arbres.

En Juin 2021, le hêtre commun du Parc Balland attaqué par un ganoderme, champignon parasite, a dû être abattu pour des raisons de sécurité, tout comme un séquoia quelques semaines plus tôt.

Dernièrement, ce sont six spécimens, touchés de plein fouet par les sécheresses à répétition, qui ont été couchés par des mains expertes.

Pour faire face à ces pertes et pour rendre au Parc Balland un peu de ce qu'il nous apporte à travers son cadre magnifique (si souvent photographié), ses spécimens divers et variés qui forment un véritable îlot de fraîcheur en période de forte chaleur, le conseil Municipal a décidé que chaque arbre abattu laisserait place à un nouvel arrivant.

Aussi, accompagnés dans nos choix par Jérôme DESPRET, nous avons décidé de vous faire découvrir prochainement de nouveaux spécimens comme le Micocoulier dont la longévité est remarquable, lui qui résiste à la sécheresse ou le pin de Corse ou encore... Les choix des essences ne sont pas tout à fait finalisés et dépendront également des possibilités qui nous seront offertes par les pépiniéristes locaux.

Le trésor végétal que représente le Parc Balland mérite bien des égards, de part la variété d'essences qu'il propose, certaines étant rares ou remarquables, ou de part la longévité de certains de ses spécimens. Pour que cette richesse soit partagée, la réalisation de panneau d'arboretum concernant la population du Parc Balland sera mise à l'étude.

Bernard Gallion
Commission Environnement



Justine



En 2021, Justine avait intégré l'équipe des employés communaux pour un stage de deux semaines. Elle avait donné entière satisfaction et, la municipalité a décidé de l'embaucher en renfort de mai à octobre 2023 pour s'occuper du nettoyage du village et des espaces verts sous le regard bienveillant de David Tholas, responsable du service technique.

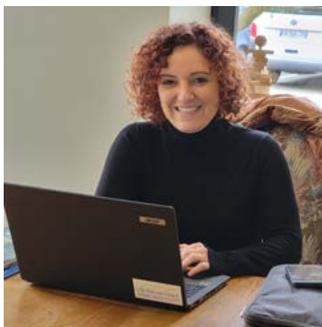
Dynamique, volontaire, toujours souriante elle a été heureuse de trouver cet emploi même provisoire et elle espère bien revenir l'année prochaine.

Elle a également participé bénévolement au nettoyage du château et nous pouvons dire que le maniement de la brouette, du balai et de la pelle n'a aucun secret pour elle.

A bientôt Justine.

Nadine Groboz

Une nouvelle conseillère numérique



Elle s'appelle Ludivine Makengo, elle vient du milieu de la téléphonie et c'est la nouvelle conseillère numérique pour notre commune.

Depuis début octobre elle assure deux ateliers numériques par semaine le vendredi après-midi de 13h30 à 15h pour les

plus habiles et de 15h à 16h30 pour les débutants. Elle est également à la disposition des habitants pour un accompagnement à la demande.

Elle est toujours souriante, très à l'écoute des apprenants, et tous l'apprécient déjà beaucoup.

Son contrat est de 3 ans (convention avec l'Etat). Les ateliers et les aides individuelles sont entièrement gratuits pour les participants. Le financement est assuré par l'Etat et la municipalité.

Vous êtes intéressé ? pas besoin de s'inscrire, vous choisissez l'atelier qui vous convient et rendez vous à la mairie salle du conseil le vendredi après-midi.

Le sujet des ateliers est publié en début de semaine sur Panneau Pocket, Facebook, Instagram et sur le site de la commune.

**Pour contacter Ludivine : 07.71.37.63.47
ou numerique@val-revermont.fr**

Nadine Groboz

Repas des aînés

Une fois manteaux, vestes et chapeaux déposés au vestiaire, les « seniors » se sont installés autour des tables rondes joliment dressées à la salle des fêtes en ce 19 novembre. C'était l'occasion pour nos têtes blanches de passer une agréable journée autour d'une bonne table. Ce déjeuner était offert par la commune et le CCAS aux meillonassiens de plus de 72 ans.

Chaque année, ce rendez-vous traditionnel permet aux uns et autres de se réunir dans une ambiance festive, conviviale et sympathique. L'ambition de ce repas très apprécié est bien d'honorer les anciens et de renouer les liens avec eux. M le Maire et les membres du CCAS, étaient présents pour les entourer et s'assurer que chacun passe un bon moment. L'assemblée comptait près de 70 convives.

Le repas, assuré par notre nouveau restaurateur de l'Auberge du Revermont, le chef Frédéric Théron, était très gourmand et a été fort apprécié.

Ce fut également l'occasion de mettre à l'honneur les doyens présents.

Mme Suzanne Soret et M Bernard Pocaud qui ont reçu une boîte de chocolat de la confiserie de Pierre Comte à Jasseron.

L'assiette et les dessins offerts par Mme Nicole Reverdiau ont été tirés au sort parmi l'assemblée. Les chanceux ont été Mme Marie Andrée Gasne, M Jean Paul Béréziat et Mme Elaine Helliwell.

Ce bel après-midi semble avoir atteint son objectif et réchauffé les cœurs de nos aînés à l'approche des fêtes de fin d'année.

Nadine Groboz



Bibliothèque municipale du parc



Encore une année qui s'achève pour notre bibliothèque riche en échanges, rencontres, découvertes et convivialité.

Nous avons commencé 2023 avec la dédicace de Pierre Caron, nous la terminons le 9 Décembre avec celle de Denis Nicolai pour son nouveau thriller (après Stéphane) intitulé « Toussaint ».

L'animation Graines de Lecteurs du 17 Juin proposée par le Département a eu un beau succès auprès des parents et de nos futurs lecteurs avec l'album « Ce livre est trop petit » de JP Blanpain remis aux enfants présents.

Nous avons décidé de nous inscrire pour le vote et donc le choix du prochain livre 2024. Nous sollicitons parents, enfants, école pour participer à la lecture des livres proposés et au vote.

Une autre forme d'animation a été initiée cette année avec des personnes de notre village où des environs : les expos tableaux, photos...qui vont continuer sur 2024.

Laurent Greffet a été le premier à participer avec ses peintures à l'huile durant les mois de juin et juillet.

Christiane Maréchal lui a succédé avec ses aquarelles et patchwork en octobre et novembre.

Devant le succès rencontré, nous continuerons sur le mois de janvier avec Françoise Doucet, ses aquarelles et peinture à l'huile.

N'hésitez pas à venir profiter de ces œuvres aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Nous avons accueilli un atelier d'écriture pour un conte philosophique avec Claire Parma dans le cadre du projet de parcours permanent de la voie des colporteurs.

2023 aura aussi vu l'installation d'une boîte retour des livres empruntés à la bibliothèque pour les personnes ne pouvant pas toujours venir rendre leurs documents le jeudi de 16 à 18 h ou le samedi de 10h à 12 h.

Prochamment, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale, une offre numérique « gratuite » de films sera proposée aux lecteurs inscrits ; offre qui se développera par la suite avec l'accès à la presse et la musique.

Nous avons toujours les abonnements aux magazines GEO et QUE CHOISIR.

D'un point de vue plus pratique, voici quelques chiffres qui vous présentent le fonctionnement de notre bibliothèque avec ses 9 bénévoles.

- Jacqueline Wagner a fait la formation de base bibliothèque ; ce qui a représenté pour elle 6 jours d'investissement.

- Le fond de livres de Meillonas représente 3541 ouvrages

- Nous avons 122 adultes et 84 enfants inscrits.

- La fréquentation sur l'année a représenté 2004 personnes.

- Nous avons prêté 1400 livres aux adultes et 1300 aux enfants.

- Les heures de permanence ont représenté 86 jours de présence (3 personnes pour le jeudi et deux pour le samedi)

- Nous effectuons des achats de nouveautés deux fois par an (financés par la Mairie) et faisons des échanges avec la Direction de Lecture Publique, ce qui génère désherbage, enregistrement informatique, étiquetage, couverture, rangement.

Mais soyez rassurés, tout se passe dans la bonne humeur et l'entraide et nous serons toujours là en 2024, ravis de vous accueillir encore plus nombreux.

Les informations concernant la bibliothèque passent sur Panneau Pocket, Facebook, le site de Meillonas, des affiches ; vous pouvez toujours nous joindre sur notre adresse bibliotheque.meillonas@gmail.com

Bonnes lectures à tous, petits et grands et belle année 2024

Evelyne pour les bénévoles de la bibliothèque



École

Eh bien, dansez maintenant...

Après ces années où les contraintes ont pesé lourd sur les écoliers de Meillonas, l'année 2023 a enfin vu la levée des protocoles Covid.

Ce sont les Petits, Moyens et Grandes sections de maternelle qui ont commencé les hostilités avec un BAL DE NOËL, spectacle offert par le Sou des écoles. Ils y ont découvert et dansé les danses du monde. Quel programme !

Puis les écoliers de la Grande section au CM1 leur ont embrayé le pas, encadrés par les musiciens intervenants de l'Agglo : Aline et Didier Joannon et François Puthet. Ce beau projet corporel a été propulsé par Dominique Petetin, danseuse professionnelle. Grâce à l'aide de la mairie qui a prêté la salle des fêtes et du Sou des écoles, un GRAND BAL associant les familles a eu lieu le 9 mai 2023. Quelle joie de se retrouver et de partager ce moment de danse tous ensemble !

Les CM1-CM2 n'ont pas été en reste puisqu'eux ont préféré chanter.

Dans le cadre d'un projet mené en collaboration avec la Sacem et la Tannerie de Bourg-en-Bresse, les enfants ont composé une chanson intitulée « la famille ». Ils ont même créé un CLIP avec l'aide de Marie Rubens qui les a épaulés sur ce projet de janvier au 7 juin, jour de restitution devant



les familles dans la salle de spectacles de la Tannerie. Ce clip est visible sur Youtube.

Quant à la fête de fin d'année, un peu arrosée de pluie, tous les enfants de l'école en ont profité pour REDANSER et CHANTER pour le plus grand plaisir de tous. Ce samedi 2 juillet a été l'occasion de dire au revoir aux 17 CM2 (Sandro Benmergui, Robin Breniaux, Joseph Burdin, Mélyssa Chatelain, Louanne Coehlo Loncle, Noéline Courselle, Elsa Courtiol, Sam Gondard, Elia Grare, Axelle Guichon, Sacha Messon, Calista Pernet, Justine Pellegrin, Gaspard Seguin, Nathan Tacquenier, Bastien Thierry et Romane Vallois) partis danser, chanter et sans doute travailler aussi au collège.

Alors on danse...disent nos élèves en 2023.

Peut-être bien qu'ils continueront à bouger en 2024, année Olympique oblige...

En route pour de nouveaux projets, sportifs sans doute, et bonne année à tous.

Ghislaine Blatrix
Directrice de l'école primaire publique



Église de meillonas

Les belles fresques de l'église de notre village sont très régulièrement visitées, elles sont même indiquées sur l'autoroute comme étant un lieu touristique à ne pas manquer.

Ceci n'est possible que grâce à un service de voisinage !

En effet, Marie-Hélène et André, fidèlement, ouvrent et ferment ses portes, pratiquement tous les jours de l'année.

Cette ouverture régulière permet également à d'autres personnes d'y entrer pour un moment de calme et de recueillement.

Nous les remercions chaleureusement pour ce service quotidien !

Pour l'association paroissiale :

Mylène Gatineau

Cantine

Début des années 90, un nouveau bâtiment se profile dans l'enceinte de l'école, cette extension accueillera désormais la cantine. Au fil des années, des améliorations en matériel, en personnel ont permis aux divers cuisiniers de continuer à préparer les repas sur place pour les élèves.

Cet été, d'autres travaux ont été effectués. Les menuiseries en bois ont été changées afin de respecter les nouvelles normes sanitaires.

Le sol d'origine, bien éprouvé par des années de passage, de nettoyage a été remplacé.

L'installation d'une isolation acoustique a permis de réduire les décibels pendant la pause méridienne. Moins de bruit à la cantine, profite à tout le monde élève comme personnel.



Rose Bourlière

Après plusieurs années à la surveillance de la cantine, Jocelyne Marion a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

Aujourd'hui, c'est Rose Bourlière qui prend le relais auprès de vos enfants.

Sandrine Bronner

Sapeurs pompiers de Meillonas



Petite nouveauté, cette année dans le département de l'Ain, les corps communaux changent de dénomination. Les CPINI (Centre de Première Intervention Non Intégré) se transforment en SLIS (Service Local d'Incendie et de Secours).

Comme chaque année à cette période, l'heure est venue de faire le bilan annuel de l'activité.

En 2023, nous avons réalisé 47 interventions, ce qui représente environ 150h sur le terrain. Ces chiffres sont légèrement en baisse par rapport aux années précédentes.

La répartition de ces dernières étant la suivante :

Secours à Personne → 24

Accidents sur la Voie Publique → 3

Incendie → 5

Opérations diverses (inondations, intempéries, recherches de personnes...) → 15

Notre équipe est actuellement composée de 18 sapeurs-pompiers, dont 3 femmes et 15 hommes. L'effectif reste stable, mais il faut regarder vers l'avenir. Afin de garantir la pérennité du corps des sapeurs-pompiers sur notre commune, nous devons dès aujourd'hui anticiper les départs des prochaines années.

Nous poursuivons notre démarche de recrutement n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition.

L'ensemble des sapeurs-pompiers de Meillonas vous souhaite une bonne et agréable année 2024

Laurent Curt

Déchets

Réorganisation de la collecte des déchets en secteur rural



Secteur rural : la collecte des déchets passe au domicile

C'est un service supplémentaire que proposera Grand Bourg Agglomération à partir du 1^{er} mars 2024. La collecte des déchets de 70 communes rurales sera organisée à domicile. **Elle concerne les ordures ménagères, les emballages ménagers et les papiers cartonnettes.**

Les usagers pourront déposer leurs déchets directement devant leur domicile, sauf exceptions : dans les rues trop étroites, où le camion ne peut pas approcher, les bacs seront à emmener plus loin. **Les points d'apport volontaire resteront pour le verre seulement**, ce type de déchet n'étant pas collecté à domicile.

DISTRIBUTION DE BACS

L'Agglomération fournit **gratuitement** deux bacs : l'un à couvercle jaune pour le tri sélectif, l'autre à couvercle gris pour les ordures ménagères. Ces bacs sont distribués à domicile jusqu'en février. Si vous n'avez pas reçu votre bac en mars, contactez l'Agglomération au 0 800 86 10 96.

QUAND ET POUR QUI CETTE NOUVELLE COLLECTE À LA MAISON?

Les camions ramasseront une semaine les ordures ménagères, la semaine suivante les déchets recyclables. **Les calendriers seront disponibles avant le 1^{er} mars sur grandbourg.fr.**

Plus facile de trier :
plus besoin d'aller au point d'apport volontaire pour les emballages, les papiers et cartonnettes.



Des questions ?

Direction Gestion des déchets

▶ 0 800 86 10 96

▶ infodechets@grandbourg.fr

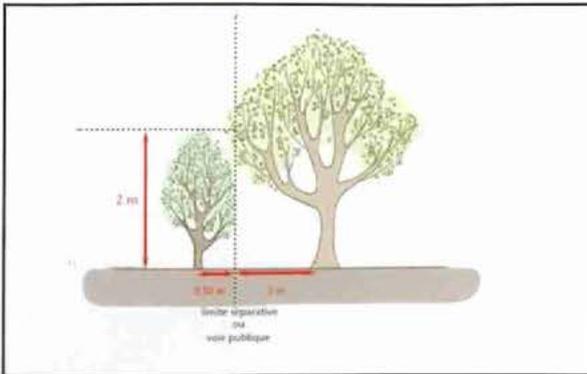
AU 1^{ER} JANVIER 2024,

LES BIODÉCHETS DOIVENT ÊTRE TRIÉS À LA SOURCE

Les déchets alimentaires et déchets verts constituent les biodéchets. La loi anti-gaspillage de 2020 prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, les collectivités proposent des solutions de tri. **Grand Bourg Agglomération distribue des composteurs.** Pour les acheter, prendre contact avec la Direction Gestion des déchets au 0 800 86 10 96. Elle interdit aussi le dépôt de la tonte en déchèteries, ce qui a permis de réduire la collecte de 3 000 tonnes. **Chacun peut aussi agir en réduisant sa production de déchets avec des contenants réutilisables, l'achat en vrac.** En l'absence d'autres solutions, il n'y a pas d'interdiction formelle de jeter les biodéchets avec les ordures ménagères.

Élagage

REGLES DE PLANTATION ET D'ELAGAGE DES ARBRES EN BORDURE DE PROPRIETE



← Règles de plantation des arbres en limite de propriété

↓ Règles d'élagage à respecter en présence de lignes électriques

Les responsabilités

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété notamment si les trois conditions sont réunies :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique ;
- les distances entre les branches et la ligne ne respectent la réglementation ;
- l'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec ERDF par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

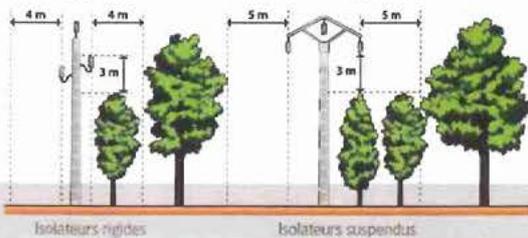
* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de travaux

L'élagage est à la charge d'ERDF

Dans les autres cas, ERDF assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.



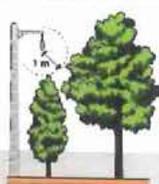
Les distances à la construction des lignes électriques (norme NFC 11-201)



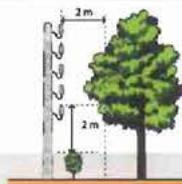
Lignes haute tension (HTA)

Attention : les distances varient selon les types de lignes.

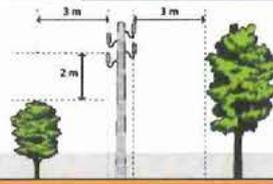
ERDF demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.



Lignes isolées basse tension (BT)



En agglomération



Hors agglomération

Lignes basse tension (BT)



L'Agglomération incite au covoiturage avec une indemnité financière

Grand Bourg Agglomération développe l'offre de déplacements sur le territoire et pour tous.

Elle souhaite notamment encourager le covoiturage et met en place une incitation financière en lien avec l'application BlaBlaCar Daily.

Depuis décembre, l'Agglomération verse une somme aux conducteurs utilisateurs du service :

- De 3 à 15 km : 1,5€ par passager
- De 15 à 30 km : 1,5€ + 0,1€ par km au-delà du 15e km par passager
- Au-delà de 30 km : 3€ par passager dans la limite de 80 km

L'indemnité est versée dans la limite d'un plafond mensuel de 100€, d'un aller et retour par jour et 3 passagers quotidiens.

Comment être indemnisé quand on covoiture ?

Pour en bénéficier, les utilisateurs doivent télécharger BlaBlaCar Daily sur Apple Store ou Google Play Store. Ils renseignent leurs trajets et visualisent quels autres automobilistes sont sur ces mêmes parcours.

Ce service est complémentaire des lignes de covoiturage. L'appli est utilisable sur l'ensemble du territoire et à toutes les heures, y compris aux horaires professionnels atypiques (travail en équipe).

Le QR code pour télécharger l'appli



TÉLÉCONSULTATION

Vous avez besoin d'un rendez-vous médical rapidement, pensez à la cabine de téléconsultation ! En lien direct avec un médecin qui prend le temps d'échanger avec vous, et grâce aux différents instruments médicaux, elle permet d'établir un diagnostic médical et donne lieu à une ordonnance. Elle est adaptée pour tous les usages courants : états fébriles, rhinopharyngites, toux, rhinites, otites, angines, infections urinaires, renouvellement d'ordonnance...

Le tarif est identique à une consultation classique chez le médecin et la téléconsultation est prise en charge par l'Assurance Maladie et votre mutuelle. Plus d'informations : www.teleconsultation.ain.fr
La télécabine la plus proche est 11 rue de la Fontaine à Bourg-en-Bresse.

de +800 PRODUITS

de +100 PRODUCTEURS ARTISANS RESTAURATEURS

Etik'TABLE
Réseau de producteurs locaux par GRAND BOURG AGGLOMÉRATION

À la maison, à la cantine, au restaurant ...

Mangez local, passez à Etik'table !

Retrouvez l'ensemble des producteurs sur grandbourg.fr/etiktable

Le réseau qui vous connecte à nos producteurs locaux

GRAND BOURG AGGLOMÉRATION



A partir de septembre, la ligne de car 115 évolue

Grand Bourg Agglomération développe son offre de transports Rubis sur le territoire. La ligne de car 115 entre Bourg-en-Bresse et Verjon devient la ligne 12. Sa fréquence est améliorée passant à 4 allers et retours par jour du lundi au samedi (1 avant).

La ligne desservira les communes suivantes :

Bourg-en-Bresse <-> Jasseron <-> Meillonnas <-> Val-Revermont <-> Courmangoux <-> Verjon

La grille horaires sera dévoilée au premier semestre pour un lancement du service en septembre.

Où acheter les tickets ?

Directement à bord auprès du chauffeur au prix de 1,60€ pour un trajet (paiement espèces) ou à bord sur le valideur au prix de 1,40€ (carte bancaire).

Infos à suivre sur grandbourg.fr.

Anticiper l'avenir et adapter nos villes et villages : Grand Bourg Agglomération révisé son Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Depuis l'automne 2023, les élus travaillent ensemble sur le nouveau Schéma de cohérence territoriale.

Ce document fixera les grandes orientations d'aménagement et de développement à l'horizon de 20 ans, et proposera des formes d'occupation du territoire plus économes en espace et en énergie. Le SCOT s'inscrit dans les politiques nationales et régionales et doit être traduit dans les Plans locaux d'urbanisme et les cartes communales. Ainsi, il constitue la pierre angulaire des politiques territoriales, et sa révision est nécessaire pour préparer l'avenir des villes et des villages.

En tant qu'habitants, vous aurez votre mot à dire. C'est le but de la concertation qui sera lancée en 2024.

Le SCOT répond en effet aux enjeux actuels qui impactent nos cadres de vie : les canicules à répétition, la sécheresse qui perdure ou encore la crise énergétique. Ces tendances « globales » ont des effets très « locaux » sur lesquels il est possible d'agir.

Adapter les villes et villages aux changements en cours et à venir nécessite un ensemble d'actions sur l'agriculture, l'habitat, les déplacements, le développement économique, la biodiversité. Il s'agit d'aménager le territoire pour répondre aux besoins sociaux, économiques et aux contraintes environnementales. En suivant les obligations légales, cela implique de tendre vers une sobriété énergétique et foncière.

Le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) assurera la cohérence de l'ensemble des actions à mettre en oeuvre dans ce domaine. Ainsi, il contribuera au maintien d'un cadre de vie de qualité et dans la durée.

adapa
AIDER & ACCOMPAGNER À DOMICILE

Nos services
D'AIDE À LA PERSONNE

- Aide aux proches aidants
- Prévention
- Portage de repas
- Aide à la fonction d'employeur
- Aide et soins à domicile
- Transport accompagné
- Objets connectés
- Alternatives au domicile

On recrute !
REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES D'INTERVENANTS À DOMICILE !
Postulez à recrutement@adapa01.com ou RDV sur www.adapa01.fr rubrique « on recrute »

04 74 45 59 65
17 rue de la Gare
01370 ST ETIENNE DU BOIS

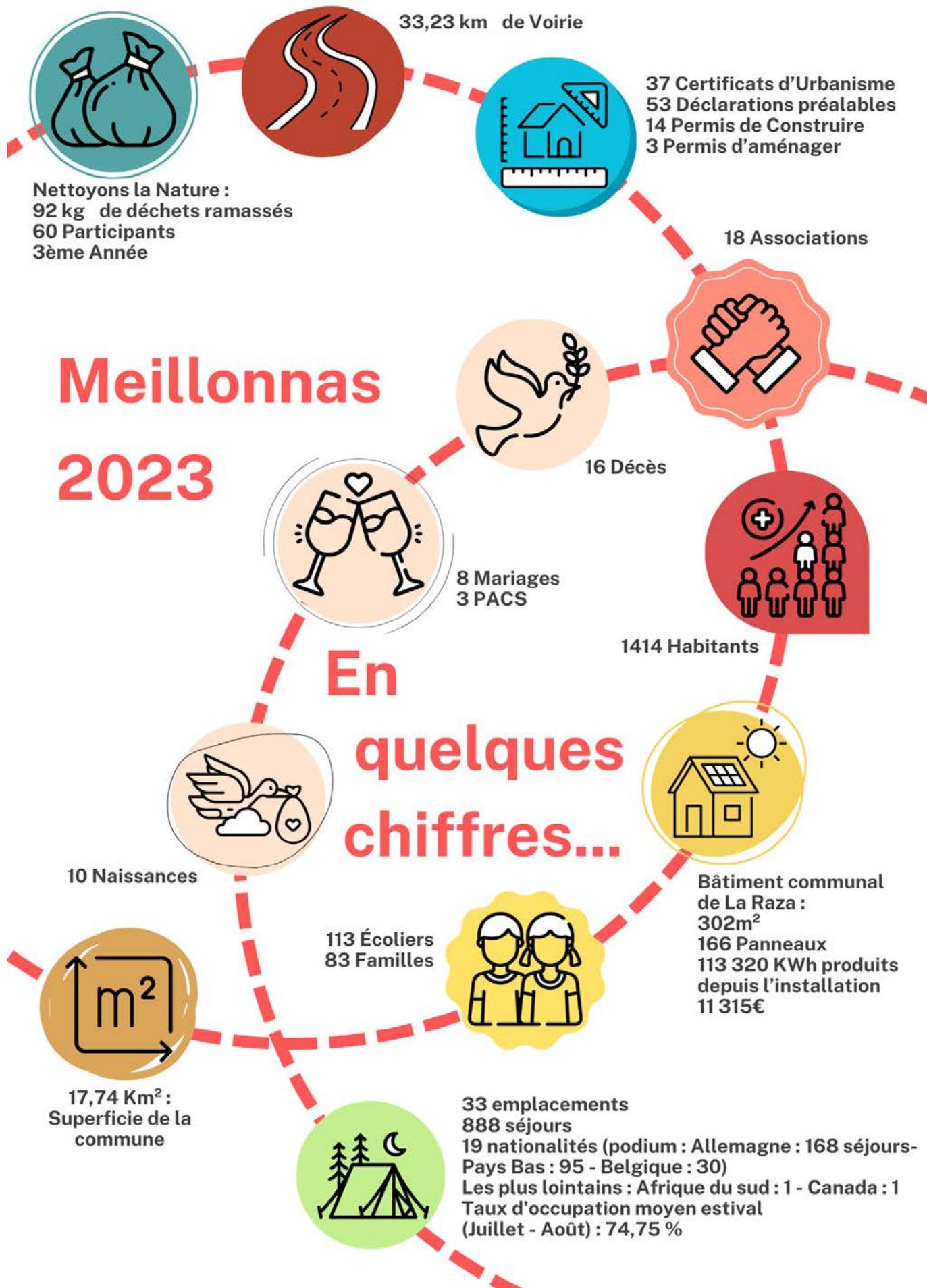
adapa@adapa01.com
www.adapa01.fr

DMR
pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR, un acteur engagé y compris pour l'emploi

ADMR recrute

ADMR BRESSE-REVERMONT
1 place de la Mairie - 01370 SAINT-ÉTIENNE-DU-BOIS
Tél. 04 74 25 85 37



Un nouveau patron aux fourneaux de l'Auberge du Revermont

Depuis mi-septembre l'auberge, place de la mairie a un nouveau chef : Frédéric Théron. Ce jeune entrepreneur a débuté dans la restauration en 2005 dans un illustre restaurant de la région, Georges Blanc. Il a ensuite travaillé pour de très grands noms tel que la maison Lameloise, la Mère Brazier et Anne-Sophie Pic.

L'auberge peut accueillir une quarantaine de couverts, qui peuvent être doublés en période estivale grâce à la jolie terrasse abritée par de magnifiques oliviers.

"J'ai voulu faire de cette auberge un endroit simple et sincère", explique le nouveau patron. À midi, du mardi au vendredi, la carte est volontairement réduite au menu du jour pour faire la part belle aux produits frais, de saison et de qualité. "Je change le plat du jour tous les jours", précise-t-il.

Il faut compter 16 euros pour un menu avec un buffet d'entrée, plat du jour, fromage ou dessert, plus le café et un quart de vin. Le vendredi soir, c'est la formule bréchets de poulet pour perpétuer la tradition du précédent chef, Franck Provillard.

Le week-end, Frédéric revisite ses "classiques" en proposant le fameux poulet de Bresse à la crème, accompagné de crêpes vonnassiennes.

Le service est assuré par la souriante et dynamique Christelle.

Tout comme le faisait Franck Provillard, Frédéric propose des soirées à thèmes. Venez donc déguster cette cuisine personnalisée, uniquement à base de produits frais. Des plats savoureux aux délicats parfums vous y attendent !

Auberge du Revermont 5, place de la Mairie à Meillonas
Tél. 09 82 45 79 32

Ouvert du mardi au vendredi midi (menu du marché), les vendredis et samedis soir, ainsi que le dimanche midi.



Une maison France services à Val-Revermont

La maison France Services vous accompagne dans vos démarches auprès des organismes suivants : Carsat, Caf, agence nationale des titres sécurisés (ANTS), assurance maladie, pôle emploi, finances publiques, la Poste, la Msa Ain Rhône, point justice.

Vous pouvez contacter Magalie, elle pourra vous aider dans vos différentes démarches, sur rendez-vous le mercredi et jeudi de 14 h 30 à 17 h 30.
Contact : 04.37.62.92.59

Pour les cartes d'identité et les passeports, la mairie de Val Revermont est désormais totalement opérationnelle et nous vous conseillons de faire vos pré-demandes en ligne, cela vous fera gagner du temps.

Nadine Groboz

NOUVEAU !!!

vous serez accueillis sur rendez-vous de 14h30 à 17h30 les mercredis et jeudis, dans les locaux de L'Agence Postale Communale, à TREFFORT !
04 37 62 92 59

France services

Je souhaite actualiser ma situation sur Pôle Emploi
Maurille 30 ans

J'ai besoin d'aide pour accéder à mon compte Ameli
Justine 52 ans

Je ne sais pas vers qui me tourner pour faire mon permis de conduire
Maia 27 ans

VENEZ, ON VA S'EN OCCUPER !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ-VOUS

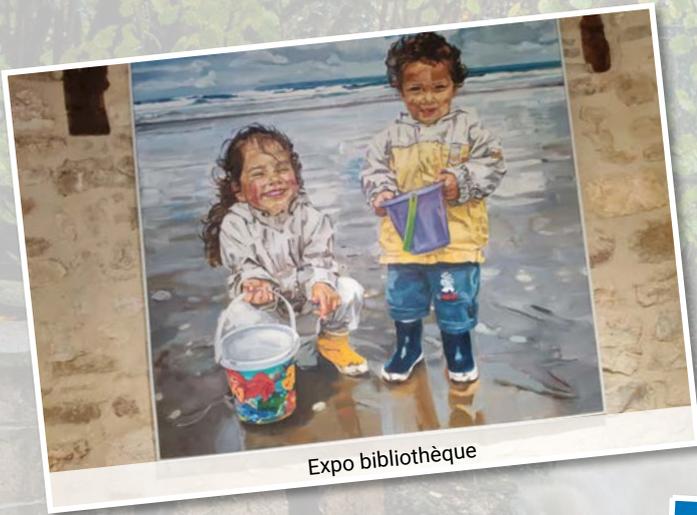
Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.
Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur france-services.gouv.fr
Contactez le 04 37 62 92 59 pour avoir un rdv à Treffort !



Chantier Bénévoles



Fleurissement



Expo bibliothèque



Château des Rochettes



Carnaval Sou des écoles



Lavoir de Sanciat



Gala du foyer rural



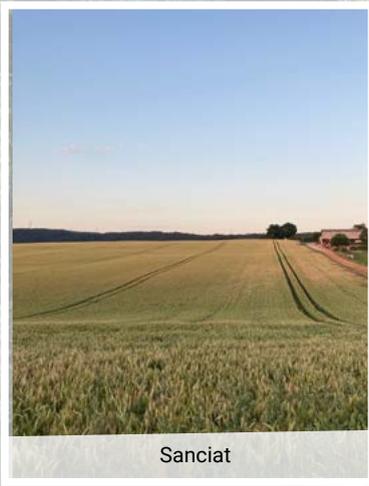
Repas des aînés



Nettoyons la nature



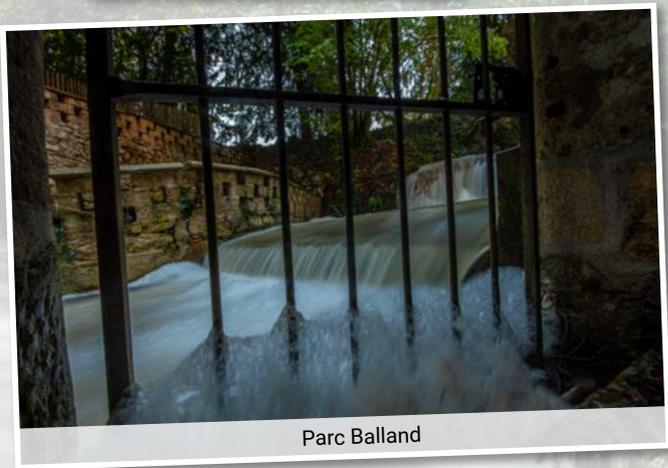
Journée de la femme



Sancier



Salle voutée du château



Parc Balland



Soirée lampions sou des écoles



Expo bibliothèque



Fête de l'école

Fanny Ibal, l'Art de la massothérapie pour le bien-être des chevaux

Depuis avril, Fanny Ibal offre une approche unique pour le bien-être des chevaux. Cette passionnée propose ses talents de masseuse (massage classique et énergétique), établissant une connexion profonde avec les chevaux.

• Soin personnalisé

Chaque soin devient une expérience personnalisée avec Fanny. Chaque séance est taillée sur mesure, adaptée aux besoins spécifiques du cheval au moment présent. Des pressions délicates et des étirements ciblés créent une harmonie physique, améliorant la circulation sanguine et réduisant le stress.

• Variété de Soins, Adaptés à Chacun

Fanny offre un éventail de services, du massage bien-être aux sessions de préparation et récupération physique. Chaque soin s'adapte au caractère et aux exigences individuelles de chaque cheval. Sa passion l'amène à accompagner tous les types de chevaux et poneys, garantissant une expérience apaisante à chaque séance.

• Accessibilité et Adaptabilité Tarifaire

Engagée envers le bien-être équin, Fanny propose des tarifs accessibles (30 à 75 euros) avec des formules variées. Elle se déplace sur le lieu de vie du cheval dans l'Ain et les départements alentours, allant au-delà des interventions ponctuelles en offrant des forfaits pour un suivi régulier, assurant ainsi un bien-être continu pour nos compagnons.

• Prévention Holistique : Nutrition et Gestion des Prairies

Fanny ne se limite pas au massage et à l'énergétique. En formation continue en nutrition équine et gestion des prairies, son objectif est de prévenir les problèmes de santé en amont, grâce à une alimentation adaptée. Chaque intervention vise à maintenir le cheval en bonne santé et épanoui tout au long de sa vie.

• Artisan du Bien-Être Équin

Chaque soin de Fanny va au-delà du physique, offrant une expérience holistique et adaptée à chaque cheval. L'art du massage et de l'énergétique rencontre la passion de Fanny pour créer un espace où les chevaux sont choyés, heureux et en pleine santé. Contactez-la pour une expérience unique qui honore la singularité de votre équidé.

Tel. : 06.12.20.44.34

Site internet : <https://www.fannyibal-bienetreequin.fr>



J. Breniaux Menuiserie et Agencement

Après une expérience de 7 ans en tant que menuisier poseur et chef d'équipe dans plusieurs entreprises de l'Ain, Jérémie Breniaux lance son entreprise dédiée à la pose et à la mise en œuvre de menuiseries extérieures (fenêtre, porte d'entrée, portail, porte de garage, garde-corps, store, fenêtre de toit, volet battant et roulant, BSO...) et d'agencement intérieur (cuisine, dressing, escalier, garde-corps, parquet...).

Le tout dans le respect des règles de l'art et des normes en vigueur.

"Ma philosophie professionnelle :

L'amour du métier et la satisfaction client sont mes priorités"

Pour plus de renseignements:

06.89.37.71.97

jbreniaux2806@gmail.com



Rei industry

En juillet dernier, l'équipe de REI INDUSTRY a quitté la commune de Château Gaillard pour s'installer à Meillonas. Créée en 2014 par Frédéric FLECHON, la société Aindinoise s'impose comme spécialiste du réemploi des équipements industriels. L'entreprise a décidé de voir plus grand et d'emménager dans des locaux de 1 200 m² avec pour vocation d'être le premier centre de démantèlement français.

Avec une approche innovante inscrite dans l'économie circulaire, REI INDUSTRY se rend auprès des industriels pour démonter proprement leurs lignes de production et machines spéciales devenues obsolètes à l'activité de l'entreprise et peut également collecter les surplus de stocks de maintenance et/ou pièces issues des rétrofits des machines.

L'ensemble de cette démarche permet la création d'un stock de pièces électroniques détachées. Ce dernier est ensuite proposé aux industriels qui peuvent connaître des pannes sur ces mêmes articles, qui ne sont aujourd'hui plus produits par les fabricants.

Maintenant voisins des Salaisons de Meillonas, il y a fort à parier que vous pourrez croiser les membres de l'équipe en train d'acheter de la charcuterie le vendredi !



Un nouveau jardin rue du Mollard

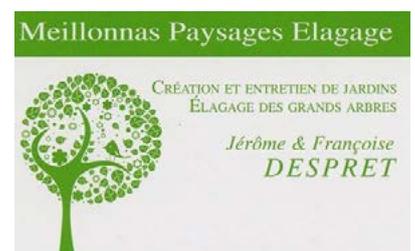
Meillonas Paysages Elagage a choisi d'installer ses bureaux rue du Mollard, Françoise et Jérôme en ont profité pour créer un jardin d'agrément. Véritable extension de la maison, cet espace est aménagé comme une pièce supplémentaire ou une ouverture du bâtiment vers l'extérieur.

Ce jardin se veut évolutif, Françoise et Jérôme vont au fil des mois changer certains éléments de décoration ou plantation pour se mettre au diapason des saisons. En ce moment c'est un jardin automnal qui réjouit nos pupilles mais d'ici à la parution du bulletin il devrait laisser place à un décor plus hivernal.

Nos paysagistes envisagent de travailler avec des artistes et présenter sculptures ou tout autre œuvre qui pourraient trouver leur place dans ce nouvel espace.

En attendant, n'hésitez pas à ouvrir grand vos yeux en passant rue du Mollard.

Joëlle Penin



G2C

Fondée en 2020 par Nicolas FARGES et Patrick DIEUAIDE, l'entreprise G2C est spécialisée dans la construction et la réhabilitation des infrastructures et des ouvrages d'art. Parce que l'entreprise est convaincue que les chantiers complexes doivent être menés avec une qualité irréprochable, G2C regroupe dans une structure à taille humaine des spécialistes du génie civil reconnus et expérimentés. Dans chaque chantier mené, il est mis en place des process pour réduire aujourd'hui l'impact de la construction sur l'environnement de demain.

L'entreprise basée à VARENNES-SOUS-DUN (71) a décidé d'implanter son centre opérationnel à MEILLONNAS (425 rue des potiers), lieu de résidence de Nicolas FARGES qui a décidé avec sa famille de poser ses valises en 2019.

G2C réalise des chantiers locaux (Voie verte ATTIGNAT)



Voie verte Attignat



comme pour l'agglomération de BOURG EN BRESSE, comme aussi bien des chantiers plus éloignés pour des départements ou communes extérieurs. (CD 21 – Pont canal Saint Seine Sur Vingeanne – Elargissement Pont Saint Genis Pouilly -01)

Plus récemment, l'entreprise G2C a décidé d'accentuer son ancrage au territoire en devenant partenaire de la JL BOURG

Site internet : www.g2c-sas.fr



CD21 - Pont canal St Seine Sur Vingeanne



Elargissement Pont St genis Pouilly

La ferme du Sevron

La Ferme du Sevron est une jeune exploitation basée sur la commune de Meillonas au hameau de la Raza. Vincent Rota y élève des porcs en plein air, du bœuf et du veau. Le souci du bien-être animal et de la qualité des produits sont les mots d'ordre de cet éleveur. Une vente directe à la ferme est organisée tous les mercredis de 16h à 18h (17h à 19h en heures d'été) et tous les samedis de 10h à 12h. Vous y trouverez des pièces aux détails de viandes et charcuteries et la possibilité de retirer vos colis de viande préalablement réservés.

Vous avez une question ?

Contact : Vincent Rota 06 69 73 10 92,
lafermedusevron@gmail.com.

Suivez-nous sur Facebook @lafermedusevron"

La ferme du sevron

EARL LA FERME DU SEVRON
324 Chemin de Charine La Raza - 01370 Meillonas

VENTE DIRECTE DE VIANDE BOVINE & PORCINE
CERTIFIÉE AGRICULTURE BIOLOGIQUE

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS
06 69 73 10 92 - lafermedusevron@gmail.com
[@lafermedusevron](https://www.facebook.com/lafermedusevron) www.lafermedusevron.fr

Denis Nicolai



« La France déclare une guerre sans merci au terrorisme ! »

Denis Nicolai, habitant de Meillonas, a publié en septembre dernier son deuxième roman policier. Vous avez aimé « Stéphane », vous adorerez « Toussaint ».

Contrairement au premier "polar" qui se déroule entre la Bresse et la Dombes, c'est l'île de France qui sert de décor à ce nouveau "thriller".

Le héros du premier roman Toussaint Orsoni est toujours présent ; il est devenu grand patron de l'antiterrorisme et de la sécurité de l'État.

Si le premier roman relatait une enquête policière de base, « Toussaint » est un roman d'action sur la lutte contre le terrorisme.

« Septembre 2027 : un dramatique attentat s'est produit au parc des Princes pendant le match PSG-OM, point d'orgue d'une série d'attaques perpétrées durant les derniers mois.

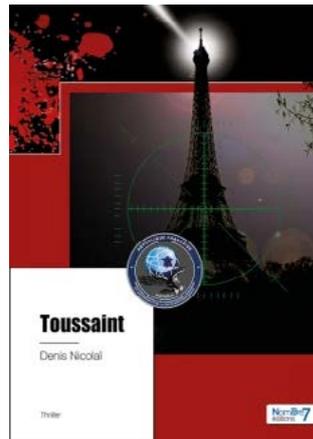
Toussaint Orsoni, directeur de la D.G.R.I.E.L.A. — nouveau service remplaçant tous les services antiterroristes et de renseignement pour la Sécurité nationale et les intérêts fondamentaux de la nation —, dirige cette enquête et coordonne les ripostes des services secrets visant à éliminer les risques de nouvelles atteintes à la sécurité de la France.

Réussira-t-il dans sa mission ? »

Denis Nicolai a offert un exemplaire dédicacé de ce roman à la bibliothèque municipale. Il sera prochainement disponible au prêt.

Vous le trouverez également à la librairie Zannini, la librairie Montbarbon et chez Cultura.

Nadine Groboz



Frelon asiatique à Meillonas

Depuis 2018, le frelon asiatique est présent sur la commune de Meillonas avec une très forte progression malgré un piégeage intensif soutenu par la mairie (pièges, appâts, documentation, produits pour détruire les nids ...).

Cette espèce est extrêmement invasive. Sur le département 450 nids détruits en 2022 et 1192 en 2023.

Cet insecte représente un danger pour la biodiversité (un nid consomme 11 kg d'insectes dont beaucoup de pollinisateurs), mais aussi pour la population.

Les nids peuvent se trouver dans des abris à bois, comme dans des haies ou des fourrés. S'ils sont dérangés par un animal, par un promeneur, par un enfant ou lors des activités de jardinage, ils peuvent s'avérer extrêmement agressifs. Cette année, sur Meillonas, 11 nids ont pu être détruits bénévolement par des apiculteurs du village malgré les efforts des 15 piégeurs volontaires, sans que la pression serait encore plus forte.

Nous tenons à les remercier sincèrement et les encourageons à redoubler d'attention.

Compte tenu de la progression importante, le piégeage sera reconduit dès les premiers jours de soleil au printemps (fin février).

Toute présence de frelon ou de nid doit être signalée à la mairie ou sur le site « frelonsasiatiques.fr » ou à un apiculteur de votre connaissance (Mrs PAUGET YERROU LEQUEUX ou SAIZ).

Un grand merci au conseil municipal et aux piégeurs du village.

Robert Lequeux, André Pauget, Philippe Saiz, Brahim Yerro



Les conscrits ont perpétué la tradition !

Pendant 3 samedis consécutifs du mois de Janvier à Février 2023, les conscrits des classes en 3 et 8 se sont retrouvés pour des matinées festives. Les traditionnelles ventes de crêpes sur la place du village et quelques tournées dans les hameaux ont été rondement menées !

Cette année, les conscrits ont remis au goût du jour la confection de tartes salées et sucrées au feu de bois qui a rencontré un fort succès.

Grâce à la générosité des Meillonassiens et Meillonassiennes, le banquet a pu avoir lieu le 25 Mars 2023. 60 convives ont pu déguster le repas confectionné par Franck de l'Auberge du Revermont. Ce moment de convivialité attendu notamment par les doyens et les classards ont permis de maintenir une tradition importante pour la vie du village.

Rendez-vous en 2024 pour une nouvelle édition des conscrits !

La classe en 8



Les colporteurs

L'année 2023 a été riche en événements pour la Voie des Colporteurs : la Guinche des Colporteurs, la participation à la scène ouverte de Musikar, des spectacles vivants, l'Eldo radeaux...et à la fin de l'été, ce sont près de 4000 festivalier.es et 150 bénévoles qui ont foulé les pavés de nos villages pour prendre part au festival de « **La Voie des Colporteurs** ». Avez-vous entendu sonner les cloches ? Avez-vous vu passer les ânes ? Avez-vous croisé les caravanes ? Avez-vous pu profiter des spectacles de rue, des matinées militantes, des animations du Village en bullant ?

Qu'il était bon de se retrouver, habitant.es du Revermont et d'ailleurs, de partager ensemble des moments de rencontre, de musique, de rire.... Nous remercions chaleureusement toutes les personnes et les collectivités qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette semaine de festival.

Avant de retrouver le festival en 2025, un grand projet commence à voir le jour dès l'automne 2023 :

« Le Parcours Permanent de la Voie des Colporteurs » !

Comme son nom l'indique, le parcours permanent sillonnera les sentiers déjà existants du Revermont sur près de **100km**. Les marcheuses et marcheurs pourront suivre les traces d'une **légende**, coécrite avec les habitants du territoire.

Ce grand sentier de la Voie des Colporteurs et sa légende sont à construire et nous espérons partager cette aventure avec vous !

Vous avez des anecdotes à raconter sur votre village ? Vous êtes incollables sur le patrimoine du Revermont ? Sur ses sites remarquables ? Vous avez envie de participer à nos ateliers d'écriture ?

Nos oreilles (d'ânes) sont grandes ouvertes et c'est avec plaisir que nous vous invitons à participer aux différentes rencontres que nous organisons dès cet automne en partenariat avec les bibliothèques des communes.

L'année 2024 sera également parsemée de dates de la traditionnelle Tournée des Colporteurs avec sa guinche, son Eldo'radeaux, ses spectacles vivants et plein d'autres surprises !!

Toutes les infos sur lavoiedescolporteurs.com



Diagonale 8 - De Dunkerque à Menton en passant par Meillonas



« L'idée de réaliser les neuf diagonales de notre hexagone a germé tout au long de mon chemin du Puy en Velay jusqu'à St Jacques de Compostelle, de mi-avril à fin juin 2019. Tout au long de ce parcours je pensais à une amie, Natacha BURG, 38 ans, sportive dont la carrière a été brutalement stoppée en 2004, à l'âge de 22 ans par cette terrible maladie : la Sclérose En Plaques. Je l'imaginai voulant faire ce pèlerinage vers Compostelle. Une pensée en amenant une autre, je l'ai contactée afin de lui présenter ce projet un peu fou.

Marcher, c'est bien ! mais pourquoi ne pas marcher pour la recherche, pour une action caritative, pour que toutes les personnes souffrant de cette maladie puissent avoir un espoir de guérison. »

« La vie m'a épargné, c'est pourquoi, si je peux lui rendre un peu, et donner, je souhaite réaliser les neuf diagonales afin de collecter des fonds pour la recherche ... »

A ce jour Luc PACE a terminé près de huit diagonales sur les 9 au total : il a parcouru 8686 km, sur 92 128 m de dénivelé positif, et fait 10 650 131 pas ! Le break d'hiver s'imposant, Luc repartira le 1 er Mars 2024 pour terminer son périple.

« Tout commence par un Rêve...
Ajoutons la Foi, et il devient Croyance.
Ajoutons l'Action, et le voilà Vivant.
Ajoutons la Persévérance, et cela devient un Objectif.
Ajoutons Temps et Patience,
Et voici qu'un Rêve, est devenu Réalité... »
Doe Zantamata

Luc PACE, Sénateur de la Jeune Chambre Internationale, s'est lancé le défi de parcourir à pied les 9 diagonales de France, soit environ 11 000 km, afin de collecter des dons et de faire avancer la recherche sur la sclérose en plaques.

C'est à l'occasion de la huitième diagonale qu'il a choisi de faire une courte pause à Meillonas. Ainsi, le jeudi 12 octobre, Luc PACE a parcouru plus de 25 kms depuis Saint-Nizier-le-Bouchoux pour rejoindre son village hôte. Après un instant de repos bien mérité, il a été accueilli à la Mairie où l'attendait quelques habitants à qui il a pris plaisir de raconter son périple et d'en expliquer les arcanes.



Vous souhaitez en savoir davantage sur la sclérose en plaques, sur le projet fou de Luc PACE de réaliser 11 000 kms à pied, sur l'histoire des 9 diagonales ou tout simplement pour accompagner cette démarche en effectuant un don, c'est toujours possible, alors rendez-vous sur le site : <https://www.9diagonales-arsep.com/>

Bernard GALLION

Françoise Despret promue Chevalier de la Légion d'Honneur



Françoise Despret née Meunier est conjointe collaboratrice de l'entreprise "Meillonas paysage élagage" société qu'ils ont créé avec Jérôme en 1997.

Elle fait partie des personnes qui sont à l'origine de la création

de la coopérative "Ain Paysages et Jardins Services" qui regroupe actuellement une quarantaine d'entreprises paysagistes et dont elle assume la gérance depuis sa création en 2008. Cette coopérative va permettre aux particuliers de faire appel à des paysagistes professionnels pour l'entretien de leurs extérieurs tout en bénéficiant de crédit d'impôts au titre de l'aide à la personne.

Françoise s'est très tôt investie dans le syndicalisme, pour défendre les intérêts des artisans de son secteur d'activité, c'est donc naturellement qu'elle intègre, en 2005, la section de l'Ain de la CNATP (Chambre Nationale des Artisans des Travaux publics et du Paysage). Elle va rapidement entrer au conseil d'administration, au bureau et à la présidence de la Confédération de l'Ain, puis à la région. Elle devient, en 2010, administrateur au bureau national avant d'être élue présidente, en 2013, poste qu'elle occupe depuis 11 ans.

La CNATP a 3 objets : promouvoir l'artisanat, défendre les spécificités des entreprises artisanales et représenter ces dernières auprès des pouvoirs publics. Elle œuvre

également dans le domaine de l'environnement notamment avec la mise en place du label Qualiplus pour une meilleure maîtrise de la gestion de l'eau au moment de la réalisation des travaux publics ou de création paysagère.

Dans le cadre de ses fonctions, Françoise est amenée à se déplacer pour rencontrer les différentes antennes départementales, car les problématiques si elles sont souvent les mêmes peuvent varier d'une région à l'autre. Elle porte et défend des projets dans différents ministères ainsi qu'au sein de l'European Builders Confederation (EBC) de 2013 à 2019.

Ces activités lui ont permis au fil des ans de faire de nombreuses rencontres très enrichissantes.

C'est au titre de ces différents engagements et en reconnaissance de son travail et de son investissement dans ses différentes fonctions qu'elle a été nommée Chevalier de la Légion d'honneur, promotion du 13 juillet 2023 sur proposition de Monsieur Bruno Lemaire, ministre de l'Économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

Françoise a également été élue "décideure de l'année 2023" dans la catégorie "Made in Ici" pour son engagement dans la défense de la profession des TP et du paysage.

En 2024 un nouveau président ou une nouvelle présidente sera élu à la CNATP mais je sais que Françoise saura rebondir et trouver un nouveau challenge à relever.

Joëlle Penin

Adrienne Neyrat honorée grâce à un habitant de Meillonas



Qui est Adrienne Neyrat ?

De son vrai nom Marie Rosalie Bouchard, elle est née en avril 1862 à Bourg en Bresse. Elle est morte en 1936, et enterrée à Meillonas où elle était propriétaire du Moulin des Rochettes depuis 1892 et dans lequel elle vivait en alternance avec son domicile parisien avenue de Wagram.

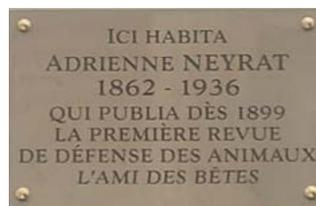
Cette ancienne journaliste a fondé à la fin de l'année 1898 une revue pour défendre la cause animale « L'Ami des bêtes ». Le premier numéro est sorti en février 1899. Elle s'est entourée de plumes célèbres telles que Anatole France, Emile Zola, Georges Clémenceau, Jean Jaurès ou Jules Renard. Adrienne Neyrat, militait en faveur du respect et de la considération des animaux particulièrement les bêtes des cirques et combattait les divertissements tels que courses de taureaux, tirs aux canards, combats de coqs, chasse à courre...

J-F Reverdiau, habitant de Meillonas s'est intéressé à sa biographie et après de nombreuses investigations à

son sujet, il a œuvré pour qu'un hommage soit rendu à cette femme que certains ont pu croiser dans les rues de Meillonas où elle était remarquée par ses tenues « bourgeoises » qui dénotaient dans notre campagne. Elle se faisait également bronzer près du tacot dans des tenues qui suscitaient des bavardages.

En 2018, J-F débute des démarches pour briguer une reconnaissance en mémoire de cette figure locale par la ville de Paris. Avec l'appui de Jean François Debat, maire de Bourg en Bresse, et une grande détermination, sa demande obtient enfin une réponse positive. Le 21 mars dernier, une plaque commémorative a été apposée au 83, avenue de Wagram à Paris, sur l'immeuble où habitait la journaliste avec la mention « Ici habita Adrienne Neyrat, 1862-1936, qui publia dès 1899 la première revue de défense des animaux L'Ami des bêtes ».

C'est grâce à la ténacité de J-F qu'un tel hommage a été rendu à cette amie des bêtes.



Club de l'amitié



Après avoir passé 3 années consécutives perturbées par la crise sanitaire, l'année 2023 a été marquée par la reprise du cours normal des activités avec d'une part, les rencontres chaque semaine, le jeudi après-midi, autour des jeux de société et du goûter et d'autre part, les cinq repas à thème (choucroute, repas de printemps, fête des anniversaires, rentrée et Noël). A chaque fois, la joie de se retrouver et de rompre la solitude est la même.

Notre club adhère depuis de nombreuses années à la fédération départementale et nationale Générations Mouvement les Aînés Ruraux qui propose de nombreux avantages à ses adhérents (loisirs, voyages, réductions sur certains achats...). Cette année, deux personnes du club

ont participé au concours de dictée départemental le 11 septembre et six ont fait une marche de 8 km sur les sentiers de la forêt de Seillon lors d'une manifestation caritative pour une école à Madagascar le 6 octobre.

En début d'année, le club comptait 45 adhérents dont 2 nouvelles adhésions 2023. Malheureusement, cinq personnes nous ont quittés : Odette Rodrigues, Anne-Marie Grandjean, Alain Blaizoud, André Gaillard et Guy Bertrand. Nous leur rendons hommage et renouvelons nos condoléances à leurs familles respectives.

L'assemblée générale aura lieu au château le jeudi 18 janvier à 10h. Elle est ouverte à toute personne retraitée intéressée par la vie de notre association qui aura du mal à perdurer dans les prochaines années si aucun renouvellement ne se fait.

La présidente.
Marie-Hélène BOURREAU

Le Sou des Écoles

Le Sou des écoles a une tradition centenaire, soutenir l'école, les enfants et l'équipe pédagogique.

L'association a profité d'une équipe riche et enthousiaste qui se renouvelle en partie cette année. Cet élan permet au Sou de poursuivre dans de bonnes conditions.

Son implication dans la gestion de la cantine reste une évidence. Une alimentation de qualité, accessible à tous, favorisant l'inclusion et la cohésion, est un message important à partager.

Soutenir l'école dans ses projets et permettre à nos enfants de s'ouvrir au monde au travers de sorties au musée, au théâtre, au ski, pouvoir bénéficier d'abonnements lecture. Mais aussi en profitant toute l'année de la présence d'intervenants en musique et danse, qui a abouti l'an dernier à une restitution scénique pour petit et grands.

L'association a choisi de proposer des événements historiques, ciment de son fonctionnement. Mais aussi des moments festifs et chaleureux. Les biscuits de Noël, la marche aux lampions, la chasse aux œufs, le carnaval, la fête d'été ont été autant de beaux moments que les enfants se remémorent et attendent avec impatience.

Alors à très vite !

Tartiflette : 4 février 2024

Carnaval : 10 février 2024

Chasse aux œufs : 30 mars 2024

Tombola : 8 avril 2024

Fête d'été : 29 juin 2024



Le Foyer Rural de Meillonas a cinquante ans !



Le Foyer Rural est une association de bénévoles qui propose des activités sportives et culturelles pour tous les âges.

NOS ACTIVITÉS POUR LA SAISON 2023-2024 : Guitare, multisport, yoga, LIA (Low Impact Aerobics), rock, gym, ensemble vocal contemporain.

Pour certaines activités, des inscriptions en cours d'année sont encore possibles (à un tarif dégressif), n'hésitez pas à consulter notre site et à nous contacter!

En 2022-2023, pour assurer la viabilité de l'association, la diversité des activités et la stabilité des prix des adhésions, nous avons organisé deux manifestations qui ont connu un large succès.

Tout d'abord, pour sa sixième édition, notre Marché de Noël a eu lieu le dimanche 4 décembre 2022, à la salle des fêtes pour cause de météo incertaine. Une vingtaine d'exposants proposaient leurs produits artisanaux, locaux et variés, et nous avons pu remettre les 55 sapins qui avaient été commandés. Notre traditionnelle boîte aux lettres se trouvait sur place afin que les enfants puissent y glisser leur commande au père Noël. Chacun a reçu une réponse individuelle par la suite.

En fin de saison, nous avons eu la joie de pouvoir enfin organiser un GALA où nos adhérents ont pu donner un aperçu des activités au cours d'un spectacle de qualité

pour lequel nous les félicitons et les remercions. Pour célébrer les 50 ans du Foyer Rural, une tombola un peu différente a été proposée, avec des lots moins nombreux mais de plus grande valeur. Nous avons eu 20 donateurs, que nous remercions de tout cœur, et 1325 tickets ont été vendus dont une bonne part le jour-même. Bravo à tous nos gagnants !

Pour cette nouvelle saison 2023-2024, malgré l'arrêt de deux activités, nous avons maintenu le nombre de nos adhérents. Nous espérons que cette année apportera toute satisfaction à nos pratiquants. Il reste encore quelques places dans certaines activités. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous inscrire en cours d'année !

Nous profitons enfin de cet article pour adresser nos remerciements à tous les bénévoles qui font de nos manifestations un succès, aux adhérents, aux intervenants, au C.A.F.É, à l'école, à monsieur le maire et au personnel communal. Chacun à leur échelle, ils nous apportent une aide très précieuse.

Le bureau du Foyer Rural vous souhaite à tous et à toutes une très bonne année 2024 !

MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 2024 :

- Gala de fin d'année, samedi 25 mai
- Assemblée générale, samedi 7 septembre
- Inscriptions saison 2024-2025, samedi 7 et lundi 9 septembre
- Vente de sapins et marché de Noël, dimanche 8 décembre

CONTACT :

Mail : foyerruralmeillonas@gmail.com
Site internet : <https://www.foyerruralmeillonas.com>

Les moules frites du Rugby - 11^{ème} édition.....

Le 26 août 2023, lors de la fête patronale de MEILLONNAS, le traditionnel repas Moules frites servi par le XV du clocher a eu lieu. Cette année, le nombre de places était limité à 250 repas et a fait le plein.

Du vendredi soir au dimanche après-midi, les petites mains fourmillaient en salle et en cuisine pour mener à bien cette soirée festive.

Malgré une météo maussade et pluvieuse, les convives ont pu profiter des manèges et du feu d'artifice tiré en soirée aux abords du stade du village. Le bal des jeunes s'est ensuite ouvert à la salle des fêtes et s'est poursuivi jusque tard dans la nuit.

Il s'agissait de la 11^{ème} édition du repas. Une soirée placée encore sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité grâce à une équipe de copains et bien plus encore.

L'association du pack de XV vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour l'an prochain.

L'équipe du XV du clocher



Les randonneurs de l'étoile du Revermont

L'assemblée générale s'est tenue le 4 novembre en présence de 130 membres et de Mr Arragon maire de Meillonas.

Le club de randonnée a encore été très actif cette saison avec ses 275 adhérents.

Les sorties proposées en demi-journées durant la semaine ont toujours autant de succès. 6 sorties réparties entre le lundi et le dimanche.

Les 9 séjours proposés ont permis de découvrir diverses régions : Vercors, Drome, Vosges, Ardèche, Aravis, Bauges, Les Cerces, le Doubs, Samoëns. 173 personnes ont ainsi, pu s'adonner à leur plaisir favori sur des sentiers adaptés au rythme de chacun.

10 séjours sont déjà à l'affiche de 2024.

Un partenariat de 3 ans avec Grand Bourg Agglomération a fait l'objet d'une convention signée le 7 février 2023. Le club s'engage en contrepartie d'une aide financière, à entretenir, baliser les circuits répertoriés (110 km cumulés).

La situation financière du club est saine, ce qui a permis de proposer une journée de formation aux premiers secours (PSC1) organisée par la croix rouge, et de ne pas augmenter le tarif de l'adhésion.

Le club remercie tous les bénévoles de l'association.

Venez nous découvrir sur notre blog "Les randonneurs de l'étoile du Revermont».

Le bureau de l'EDR



Cinéma rural



2023, bonne année pour le cinéma rural Bresse-Revermont et ses 19 communes qui retrouvent les chiffres d'avant la covid. Pour l'ensemble du circuit, c'est la projection de 14 films choisis lors des réunions plus quelques films à la demande de communes pour des événements particuliers.

A noter aussi la projection en avant- première dans plusieurs communes dont Meillonas du film : « Les petites Victoires » (80 entrées) et à Tossiat de « Monsieur Le Maire » (100 entrées).

Au total, en 2023, c'est 19 films projetés pour 7885 entrées

Pour Meillonas, sur l'année, hors « les petites Victoires » c'est donc 14 films avec une moyenne de 28 personnes par séance.

2023 aura aussi vu la mise en place d'un site internet grâce au travail d'une classe du lycée Saint-Pierre de Bourg en Bresse. www.Cine-BresseRevermont.fr

En 2024, ce sera le quarantième anniversaire du Cinéma Bresse Revermont qui sera marquée le 11 mai à Meillonas (siège de l'association) par un après-midi de travail et une soirée festive.

2024 verra aussi une projection en plein air le 06 juillet, lieu et modalités à déterminer.

Lors de l'assemblée générale du 13 novembre ont été choisis les trois prochains films pour le début de l'année 2024 :

- Les Trois Mousquetaires, le 09/01
 - Second tour, le 30/01
 - Kina et Yuk renards de la banquise, le 20/02
- Toutes les séances se déroulent à la salle des fêtes à 20h 30 mn. Les tarifs restent inchangés : 4.00 € pour les adultes, 2.00€ pour les moins de 14 ans.

Le pass- culture, pour les jeunes de 15 à 18 ans est accepté dans le circuit.

Pour le cinéma :
Bernard Plantin

Le Monument aux Morts a 100 ans

Meillonas a fêté cette année le 100ème anniversaire de son monument aux morts inauguré le 11 novembre 1923. Son inauguration a été l'occasion d'une manifestation importante avec la présence de nombreuses personnalités et la tenue d'un repas de gala.

Mais, en plus du monument aux morts, les soldats de Meillonas morts pendant la guerre ont reçu d'autres hommages à travers par exemple une plaque dans l'église comme cela se retrouve dans pratiquement toutes les églises de France, et aussi une plaque émaillée exposée à la mairie.

Pourtant, et cela est particulièrement visible à Meillonas, les critères retenus pour faire figurer les noms des soldats honorés peuvent varier d'une institution à l'autre.

PLAQUE DU MONUMENT AUX MORTS « MEILLONNAS A SES ENFANTS MORTS POUR LA FRANCE »

A l'inauguration, la plaque comportait 37 noms de combattants.

3 noms ne figurent pas par ordre alphabétique sur la liste car ajoutés après la commande et avant l'inauguration :

Charvet Emile décédé de maladie en 1920 à Meillonas, Marion Théophile décédé de maladie en 1915 à Meillonas, Guichard Félicien décédé de maladie en 1916 à Meillonas.

Le dernier et 38ème nom, Waldmann André Emile Marcel Roger, figurant en bonne place alphabétique a été ajouté sur le monument en 1945 à la demande de la famille. Né à Madrid, cet aviateur était domicilié à Paris au moment de son incorporation. Mais son nom ne figurant sur aucun monument de France, des membres de sa famille domiciliés à Meillonas ont demandé son inscription sur le monument de notre commune.

Le critère retenu pour faire figurer un nom sur le monument aux morts était l'adresse du soldat, communiqué à la date de l'incorporation ou de la mobilisation. Au décès du soldat, c'est le maire de Meillonas qui recevait l'avis de décès et c'est lui qui prévenait la famille. Seuls 2 noms ne répondaient pas à ce critère : Perret Alphonse et Waldmann André.

Plusieurs noms figurent sur d'autres monuments aux morts pour diverses raisons (notoriété familiale) : Bordet (Aimé) Lucien à Pressiat, O'Brien Paul à Saint Just, Perret Alphonse à Treffort.

Sur le fronton du monument figure la mention « Morts pour la France ». L'attribution de la mention « Mort pour la France » est une opération relative à l'état civil, qui fait l'objet d'articles du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, loi du 2 juillet 1915. Sur les 38 noms inscrits sur le monument aux morts, 35 sont inscrits au fichier national « Morts pour la France ». Charvet Emile, Marion Théophile et Guillermin Joseph ne figurent pas sur ce fichier



PLAQUE DE L'EGLISE

« A LA MEMOIRE DES ENFANTS DE LA PAROISSE DE MEILLONNAS GLORIEUSEMENT TOMBES PENDANT LA GRANDE GUERRE »

Les noms figurant sur cette plaque sont ceux de soldats morts ou disparus au combat. Les noms des soldats morts de maladie contractés au combat et reconnus « Morts pour la France » ne figurent pas sur cette plaque. 7 noms de cette plaque ne figurent pas sur le monument aux morts de Meillonas :

Corretel Ernest (Alfred) : monument aux morts de Treffort, Jannin Jean : monument aux morts de Bourg-en-Bresse, Hudellet Emile : monument aux morts de Bourg-en-Bresse, Paubel Ferdinand : monument aux morts de Cuisiat, Matagrin Gabriel : monument aux morts de St-Laurent-de-Chamousset, Pellier Aimé : monument aux morts de Cormoranche-sur-Saône, Ecochard Gaston : monument aux morts de Simandre-sur-Suran.

Ces noms ont été inscrits quand leur famille est venue s'installer à Meillonas après la guerre, ou parfois par complaisance pour des familles locales influentes.

9 noms du monument aux morts de Meillonas ne figurent pas sur cette plaque :

Charvet Emile, Bordet Lucien, Fromont Théophile, Guichard Henri et Marion Théophile tous 5 décédés de maladie. Guillermin Joseph, cause du décès inconnue, Perret Alphonse de Treffort disparu au combat et Waldmann André inscrit tardivement sur le monument ne figurent pas non plus sur cette plaque.



PLAQUE DE LA MAIRIE

« MORTS AU CHAMP D'HONNEUR »

Contrairement à la mention « Morts pour la France » cette mention n'a aucune référence légale. C'est une locution élogieuse, invention des poètes et des journalistes.

Très belle plaque, en tôle émaillée, d'origine inconnue (don d'une famille ?)

Elle comporte 18 noms que l'on retrouve sur le monument aux morts, elle a été réalisée dans la précipitation :

MEILLONAS : manque 1 N, Friquet au lieu de Triquet, Perret Alphonse figure 2 fois (1 seule photo).



RECAM

Recherche et Culture à Meillonas

Cette année 2023, RECAM a pu proposer à ses adhérents quelques activités, mais entre sorties demandant de la marche à pied comme la visite de Villefranche-sur-Saône ou l'exposition plus statique comme Pont-de-Veyle, il a été difficile de choisir. Les visites proposées ont rencontré cette année un plus faible engouement et un constat s'impose : il est difficile de retrouver les effectifs de 2019 avec ses sorties à 20 ou 25 personnes.

- Pont-de-Veyle le 10 mars : 10 personnes pour une visite guidée de l'exposition « Au fil de la Saône », très intéressante avec l'évocation illustrée des métiers liés à cette rivière.
- Visite de l'usine JLK à Meillonas dans la zone des Mavauvres : 10 personnes également pour cette visite, guidée par Jean-Luc Carron. Nous avons pu suivre la fabrication des éléments constituant les arcs Rolan. A la fin de la visite, présentation des boules à neige « Les éternelles » avec toutes les étapes de leur fabrication. Pour terminer, chacun a pu partir avec sa boule à neige gracieusement offerte.
- Visite de Villefranche : Très belle visite guidée de cours Renaissance de la ville qui rappellent les belles cours visibles à Lyon. L'après-midi, visite de Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais avec Le Prieuré de St-Martin qui comporte un superbe cloître roman du XII^{ème} siècle et un chapitre de maisons nobles du XVIII^{ème} siècle avec vue sur des vignobles défrichés du Beaujolais.

Visites estivales du village : Visites guidées par les membres du CA de RECAM, en collaboration avec Bourg-en-Bresse destinations, l'office de tourisme de Grand Bourg Agglomération, visites qui ont connu des fortunes diverses.

Meillonas – Terre de poterie : le jeudi 05 juillet, très faible participation à cause de l'arrivée d'une étape du Tour de France à Bourg-en-Bresse gênant les déplacements.

– Des fresques remarquables : le jeudi 03 août, beaucoup de monde, le record de 2019 et 28 visiteurs a été battu avec 29 personnes présentes. Les fresques médiévales attirent toujours beaucoup de monde.

Meillonas- Côté nature : Un changement demandé par Bourg-en-Bresse destinations, la visite est proposée le samedi au lieu du jeudi, début septembre à 17h00 au lieu de 18h00. 16 personnes ont suivi la visite.

- Accueil de Jean Rosen : Le 03 mai RECAM a eu le plaisir de recevoir la visite d'un groupe de professionnels de la faïence parmi lesquels Jean Rosen, le chercheur qui a réalisé les fouilles du château entre 1986 et 1989. Cette visite a aussi été l'occasion pour la commune d'acheter 2 magnifiques pique-fleurs datés de 1780 et exposés dans une vitrine en mairie.
- Roger Vailland : Depuis le décès de Roger Vailland, c'est



la commune qui se charge de l'entretien de la tombe de Roger Vailland, tombe sous le régime d'une concession à perpétuité. Une remise en état, à l'image de l'état initial a été réalisée à l'initiative de RECAM. Une présentation des 12 panneaux de « Roger Vailland à Meillonas » a été installée à la médiathèque E et R Vailland à Bourg ; la presse a réalisé de nombreux articles sur cette exposition.

- Travaux de nettoyage du château : Le château de Meillonas représente pour notre village un symbole très fort et pour notre association il mérite une meilleure place dans notre environnement. RECAM a pris l'initiative d'entreprendre avec la commune un travail de nettoyage et de travaux avec trois objectifs : Maintien du patrimoine - Mise en valeur - Ouverture à la visite.

Pour atteindre ces objectifs, un appel au volontariat a été lancé par la mairie, appel auquel ont répondu 10 personnes pour une première séance de nettoyage le samedi 30 septembre, d'autres séances seront programmées pour les mois à venir.

- Présentation du village et activités RECAM 2 nouveaux enrouleurs : « Un hameau, Sancier une place à part » et « La poterie, une longue tradition de céramique » seront présentés le 07 janvier à la salle des fêtes à l'occasion de la cérémonie des vœux de monsieur le maire. A cette cérémonie seront aussi présentés les 8 enrouleurs existants, une exposition pour célébrer le 100^{ème} anniversaire du Monument aux Morts ainsi que diverses réalisations de RECAM. Cette présentation sera également l'occasion de présenter de manière globale notre village à tous les nouveaux habitants, à qui une visite guidée du village pourra être proposée.

Jean-Claude Chorrier-Collet



Pêche

L'année 2023 aura une nouvelle fois été marquée par une météo très sèche tout l'été ayant pour conséquence une baisse du niveau d'eau sur nos cours d'eau.

Malgré cela, nous avons pu organiser notre traditionnel concours de pêche qui a réuni une vingtaine d'enfants et 14 équipes de 2 pêcheurs de concours.

S'en est suivi le repas champêtre qui a réuni 150 personnes. Nous tenons à remercier tous les participants à cette manifestation importante pour la pérennité de l'association.

Le Sevron a été fortement impacté par la sécheresse ce qui s'est traduit par un assèchement de certaines parties. Nous rappelons qu'il est interdit de prélever de l'eau dans le Sevron car cela amplifie l'assèchement de certaines parties. Nous comptons sur tous les riverains pour respecter cette interdiction.

L'étang de la Raza a lui aussi été fortement impacté et notamment à cause des dégâts causés par les ragondins qui ont endommagé la digue.

2024 s'annonce comme une année de transition pour la pêche sur notre commune mais chargée pour notre association car le projet de curage et d'aménagement de l'étang devrait se dérouler sur toute l'année 2024. Il sera copiloté par la mairie, la Fédération de Pêche de l'Ain et notre association.

Il devrait débuter dès la fin de l'hiver par la vidange de l'étang afin de récupérer les poissons présents et mettre l'étang à sec pour que les boues présentes au fond sèchent progressivement. Elles seront retirées à la fin de l'été. Nous profiterons de l'occasion pour refaire les différentes îles et renforcer les berges, notamment au niveau de la digue pour éviter que les ragondins l'endommagent.

Débutera ensuite l'aménagement des abords : création de parking, chemin piétonnier, remplacement de la

passerelle, mise en place de pontons de pêche, ...

La remise en eau devrait avoir lieu à l'automne 2024 et la pêche pourra reprendre au printemps 2025 !

Enfin, notre association a tenu à ce qu'un de nos anciens présidents, Alain BLANC, soit décoré à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Fédération de Pêche de l'Ain pour son très fort investissement dans le monde de la pêche associative tant au niveau de la commune, que du département ou encore au niveau national.

Nous te félicitons et te remercions Alain une nouvelle fois pour tout le temps et toute l'énergie que tu as apportés à notre association !



Photo : Nikola MANDIC (Président de la Fédération de Pêche de l'Ain) au côté d'Alain BLANC

Nous vous présentons, à toutes et tous, tous nos vœux de bonheur pour cette nouvelle année et pour les pêcheurs beaucoup de plaisir au bord de l'eau !

Frédéric Pauget

Le Don de sang

Le sang est un liquide précieux qui est essentiel au bon fonctionnement de notre organisme. Il est irremplaçable. Le don du sang peut changer la vie d'un million de malades chaque année en France. Comme des milliers de donateurs, vous pouvez améliorer fortement le quotidien des malades en donnant votre sang ou votre plasma lors d'une pause solidaire.

C'est facile, il n'y a aucun risque et vous pouvez sauver la vie de trois patients actuellement en danger. Les collectes de sang souffrent en effet d'une baisse de fréquentation alors que 20 000 poches de globules rouges manquent encore pour pouvoir répondre sereinement aux besoins des malades. N'attendez plus, c'est maintenant qu'il faut agir !

Venez vite nous rejoindre à MEILLONNAS les 27 mai et 21 octobre 2024 de 16h à 18h 30 à la salle des fêtes et les 26 février et 29 juillet 2024 de 16h à 18h 30 à la salle des fêtes de JASSERON.

Vous ferez ainsi un acte civique en cette période difficile.

400 à 500 ml de sang sont prélevés selon les donateurs de plus de 18 ans et moins de 71 ans, 4 fois par an pour une femme et 6 fois par an pour un homme, espacé d'au moins 8 semaines.

Pour maintenir cette association d'utilité publique, venez participer à l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 9 février 2024 salle du conseil à la Mairie de Meillonas.

Nadine Arragon

Tennis



Nouvelle saison pour le TNR

Le Tennis club Nord Revermont (TCNR) démarre la saison 2023/2024 avec 113 licenciés dont 96 participants à l'école de tennis. Le club enregistre une baisse au niveau de ses plus jeunes licenciés en début de saison. L'effectif des adultes, lui reste stable.

Les trois enseignants de l'école de tennis, Jean-Eric GASCHARD, Tatiana MAZZOLA, et Raphaël CHARMONT interviennent sur les sites de Treffort (Val-Revermont), Jasseron, Meillonas et Villereversure pour dispenser leurs cours à 60 enfants et 33 adultes.

En ce début de saison les compétitions ont commencé pour les jeunes et les seniors+



Le TCNR a engagé chez les jeunes :

- 1 Equipe filles en 11/14 ans,
- 1 Equipe garçons en 11/12, 13/14 ans et 15/18 ans.

Les rencontres ont débuté le 21 octobre et se dérouleront jusqu'au 16 décembre pour toutes les catégories.



Equipe 13/14 ans garçons

Concernant les adultes :

1 Equipe hommes est représentée en catégories +35 ans, +45 ans et 2 équipes en +65 ans.

1 Equipe dames quant à elles participent en catégorie +35 ans avec les joueuses du tennis club de Coligny.

Les matchs se sont joués du 8 octobre au 12 novembre 2023.



+35 Messieurs



+35 Dames



+65 Messieurs

Pour les résultats, honneur aux dames ! Elles terminent 1^{ère} de la poule avec 5 victoires. Même réussite pour les +35 ans hommes avec une première place de poule et le plein de victoires.

Les +45 ans terminent avec 3 victoires et 2 défaites, tout comme l'équipe 1 des +65 ans. L'équipe 2 des +65 ans était exempt pour la deuxième journée ils remportent 2 victoires et concèdent 2 défaites. Nous attendons avec impatience la suite avec, notamment, les interclubs seniors qui débiteront en avril 2024.

Au cours de cette nouvelle saison, plusieurs manifestations seront prévues dont :

- La tombola de Pâques,
- Le tournoi Open : du 29/06/2024 au 14/07/2024,
- La fête de l'école de tennis (fin juin 2024)
- Le tournoi interne : du 24/08/2024 au 08/09/2024)
- Le tournoi de doubles : du 24/08/2024 au 08/09/2024 alors à vos agendas ! Et n'hésitez pas à venir nous rencontrer, encourager nos joueurs et joueuses et pourquoi pas nous rejoindre sur le terrain.

Pour suivre la vie du TCNR, vous pouvez consulter le site : <http://tennis-club-nordrevermont.fr/> et la page Facebook « Tennis Club Nord Revermont ».

Enfin, pour toutes demandes de renseignements n'hésitez pas à contacter le club à l'adresse mail suivante :

tennisclubnordrevermont@gmail.com

CAFÉ

Le Comité d'Animation des Fêtes et Évènements est une association qui propose des manifestations essentiellement gratuites pour animer le village. Nous sommes 15 bénévoles à œuvrer pour mener à bien les évènements. Nous mettons gratuitement à disposition du matériel aux associations du village : barnum, mange-debout, friteuse, matériels électriques...

Cette année, six dates ont animé Meillonas :

- 17 juin, Fête de la musique : Deux groupes, Playtime et Overcom Tribute Téléphone, ont animé cette soirée. Dommage de ne pas avoir eu le public escompté pour cette manifestation en plein air
- 8 septembre, Ouverture du mondial de rugby retransmise sur grand écran à la salle des fêtes. Petits et grands supporters ont encouragé les Bleus avec une belle ambiance sportive.
- 17 septembre, La randonnée sur les chemins de notre Revermont avec 2 parcours 8 km et 15 km qui ont ravi nos marcheurs aux ravitaillements avec des produits locaux (Charcuterie de la salaison de Meillonas et Comté de la fruitière de Villereversure).
- 14 et 15 octobre, La parade vénitienne que nous avons programmée cette année sur un jour et demi. Soixante costumés venus de toute la France mais aussi de pays limitrophes ont déambulé au centre de notre village. Nous reprogrammons cet évènement pour octobre 2025. Merci à Aurélie, Yann, Charlotte et Valentin, membres de l'association Rêverie vénitienne pour l'aide apportée à l'organisation de ce week-end. Merci à l'auberge du Revermont d'avoir régalé les costumés avec des produits locaux, le tout financé par le CAFÉ. Nous avons clos cette saison 2023 le dimanche 15 octobre avec la retransmission sur grand écran des quarts de finale de rugby où malheureusement nos Français ont perdu.

Rendez-vous 2024 :

- 25 et 26 mai : Marché de Potiers
- 15 juin : Concert avec 2 groupes locaux
- 5 septembre : Randonnée
- 16 octobre : Assemblée générale du CAFÉ

Pour le Marché de Potiers, nous recherchons comme les autres années, des bénévoles qui veulent héberger des exposants la nuit du 25 au 26 mai 2024. Vous pouvez vous faire connaître auprès de Nadine Arragon au 06 25 97 21 73, ou Sylvie Tournier au 06 01 24 47 84, ou via Facebook.



Je tiens à remercier toute l'équipe du CAFÉ, les volontaires occasionnels, les habitants qui ont hébergé les costumés cette année, la mairie qui nous soutient mais aussi vous, public, de vos présences lors de nos manifestations. Si vous souhaitez participer à l'organisation des manifestations, ne serait-ce qu'occasionnellement, n'hésitez pas à nous contacter, vous êtes les bienvenus ! Dans l'attente de vous revoir très vite, toute l'équipe du CAFÉ vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.

Vous pouvez nous suivre via Facebook

Le bureau du Café



Tombe de Roger Vailland - prix Goncourt 1957

Le 1^{er} novembre 2022, je me rends au cimetière avec ma mère. Nous passons devant la tombe de Roger Vailland et je remarque la hauteur de l'if qui dépasse le mur du cimetière, et surtout sa largeur, qui cache les deux tiers de la plaque de Bernard Pocaud. Cette tombe avait besoin d'un rafraîchissement, les racines de l'if déformaient l'ensemble de la tombe.

J'en parle au Conseil d'administration de RECAM. Nous décidons de demander à la Mairie si elle voulait bien prendre en charge son entretien, faire couper cet arbre trop haut et trop large, et enlever les buis, pour un minimum d'entretien. Pour laisser tout de même un peu de verdure, nous suggérons de placer un beau rosier, Vailland aimant beaucoup les rosiers. La mairie fut d'accord pour s'en occuper.

A ce moment-là, nous ne savions pas que Jean Claude Louis, ancien employé de mairie, avait taillé l'if pendant 14 ans. Nous l'avons appris plus tard. En interrogeant JC Louis, je comprends que c'est l'ancien maire, M. Neveu, qui souhaitait que la tombe de Vailland soit propre pour la Toussaint, et qui avait demandé à JC Louis de s'en occuper.

Par la suite, JC Louis a continué à prendre soin de la tombe et de la taille, parce qu'il « connaissait les écrits de Vailland ».

J-F Reverdiau (faïence de Meillonnas) me fait remarquer qu'il n'y a plus la plaque de Pocaud et que l'on ne voit que du gravier. Quoi ? la plaque a disparu ? les employés de mairie confirment qu'il n'y avait pas de plaque quand ils ont enlevé les buis. Pendant une semaine, nous pensons qu'elle a peut-être été volée

Pour élucider ce mystère, avec Françoise Doucet (RECAM), nous partons avec seaux et pelles pour creuser le gravier.... A environ, 15 cm, nous découvrons enfin la plaque. Les employés communaux sous la direction de David Tholas prennent en charge l'évacuation du gravier, le tronçonnage des grosses racines de l'if, la remise en terre, et la plantation du rosier directement dans la terre.

Mais comment enlever cette plaque, qui ne finit pas de s'enfoncer dans la terre ? Le maire va chercher B. Pocaud, qui ne se souvenait pas que la plaque avait en fait une forme de caisse, s'enfonçant dans la terre.

La plaque est désormais sortie, il s'agit maintenant de la nettoyer. David Tholas la décape sur les conseils de B. Pocaud. La plaque devient rose. David et son équipe remettent en place la traverse en pierre de la tombe, qui avait bougé à cause des racines. Celles-ci avaient également endommagé le cercueil.



3 ans avec Costa Coulientianos, sculpteur à Meillonnas de 1961 à 1968

Résumé d'entretiens avec Bernard Pocaud
CC = Costa Coulientianos RV = Roger Vailland
B = Bernard Pocaud G = Geneviève Soret

G : Racontez-moi l'histoire de la plaque qui se trouve sur la tombe de RV (au cimetière de Meillonnas). Toute ma vie j'ai cru que c'était CC qui l'avait faite.

B : Non, C'est moi! Je faisais des petites tables, résultat de mon imagination, de mon inspiration. Je prenais une baguette de laiton, au chalumeau, je traçais des carrés sur la tôle, je tournais autour... puis dessous je consolidais tout le tour avec du fer. Elisabeth (épouse de RV) m'en a commandé une, et m'a demandé de faire la plaque après le décès de RV. Je me suis occupé de la tombe de RV pendant 20 ans.

Après la mort de Roger, Costa me dit un jour : « Elisabeth veut vendre la maison, moi je vais partir de Meillonnas ». J'ai répondu : « Je veux me mettre à mon compte ». J'y suis resté pendant 30 ans.

J'ai continué à faire des tables, au début pour Elisabeth et ses amis. Elle m'en a fait vendre énormément. Une dame de Lyon m'en vendait beaucoup, elle avait un ou deux

magasins à Paris également.

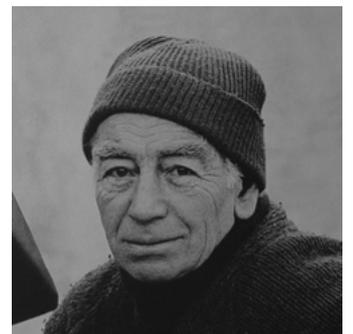
Costa n'a jamais fait aucune table, en tous cas, pas pendant que j'étais avec lui. Il m'a présenté des clients qui m'ont acheté des tables. Je signalais très rarement mes tables. Costa lui, signalait toujours ses œuvres.

Nous devions aller à New York chez Jane Fonda, pour installer des sculptures dans sa propriété. Mais Costa a fait une bêtise et le voyage n'a jamais eu lieu. C'est le grand regret de ma vie.

G : J.F. Reverdiau (Faïences de Meillonnas) m'a signalé qu'il avait regardé « Costa Coulientianos » sur internet et qu'il avait découvert vos petites tables... en vente de 2500 à 3500 euros l'une...

B : Je les vendais environ 6 euros. Des personnes commandaient des tables à Costa et il me les donnait à faire. J'irais regarder sur internet et je saurais de suite si c'est moi qui les ai faites ou pas.

Geneviève Soret – Recam



ADMINISTRATIONS

Ouverture de la mairie :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h00 à 12h00
- Mercredi : de 8h00 à 18h00

Tél : 04 74 42 38 11

Courriel : commune-meillonas@orange.fr

Site internet : <https://meillonas.grandbourg.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/Meillonas/>

Instagram : <https://www.instagram.com/Meillonas/>

PanneauPocket

Ouverture de l'agence postale :

- Mardi : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
- Mercredi : de 9h00 à 12h30 et de 14h à 18h
- Jeudi, vendredi : de 9h00 à 12h30
- Samedi : de 9h à 12h

Levées du courrier : du lundi au vendredi à 12h

le samedi à 11h15

SECOURS :

Gendarmerie : 17 Ceyzériat 04 74 30 00 10

Pompiers : 18 Meillonas, Chef de corps Laurent Curt

SAMU : 15

Numéro d'appel d'urgence européen : 112 (portables)

Centre antipoison : 04 72 11 69 11

Femmes victimes de violence : 3919 – 24h/24, 7j/7

Harcèlement scolaire : numéro unique 3018, gratuit, anonyme, 7j/7 de 9h à 23h

RÉSEAUX :

Réseau d'eau : Suez

Service client : 0977 408 408

Urgences 24h/24 : 0977 401 133

EDF : 09 726 750 01 (sécurité, dépannage)

CULTURE ET ANIMATION

Bibliothèque : ouverture tous les jeudis de 16h à 18h et tous les samedis de 10h à 12h.

Les prêts de livres sont gratuits.

Cinéma Rural : les projections ont lieu, une semaine sur trois, le mardi soir à 20h30 à la salle des fêtes.

PRESSE :

Correspondants de Presse :

Yves VINCENT pour le Progrès

Yves GOUX pour la Voix de l'AIN

SERVICES :

Les Ordures Ménagères sont collectées le vendredi à partir de 5h. Nouveau calendrier à partir du 1^{er} mars 2024 : la collecte se fera le mercredi matin (voir feuille jointe au bulletin).

Déchetterie de Lucinges :

- Du 1er juillet au 31 août : ouverture lundi, mercredi, vendredi et samedi de 7h à 13h.
- Du 1er septembre au 30 juin : ouverture lundi et vendredi : 14-18h, mercredi : 9-12h et 14-18h, samedi 8-12h et 14-18h.

Les habitants peuvent également aller dans toutes les autres déchetteries de GBA.

Mutuelle communale : AXA : Fanny Piolat 06 76 65 82 63 ou Séverine Jequier 06 83 48 23 52

COLLECTE DON DU SANG :

Meillonas : le 27 mai et le 21 octobre 2024 de 16 à 18h30 à la salle des fêtes

Jasseron : le 26 février et le 29 juillet 2024 de 16 à 18h30 à la salle des fêtes





